

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,60 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir; Tunisie, 1,30 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 12 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, 6 0/75; Danemark, 9,50 kr.; Espagne, 35 pes.; Grande-Bretagne, 20 s.; Grèce, 20 dr.; Iran, 30 rls.; Italie, 350 l.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 10 fr.; Norvège, 3 kr.; Pays-Bas, 1,25 fl.; Portugal, 17 esc.; Suède, 2,80 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 ct.; Yougoslavie, 10 din. Tarif des abonnements page 12

RELATIONS FRANCO-ALGÉRIENNES

Il propose officiellement à Alger l'ouverture de conversations

Le gouvernement français a officiellement proposé ce matin à Alger l'ouverture de conversations officielles entre les deux pays. Cette démarche, qui était attendue depuis le début de l'année, a été faite par le ministre des Affaires étrangères, M. Giscard d'Estaing, lors de sa visite à Alger du 10 au 12 mars.

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Nouvelle initiative anglo-américaine en Rhodésie

États-Unis et Royaume-Uni proposent de prendre une nouvelle initiative susceptible de permettre de régler l'annexion de la Rhodésie à la Grande-Bretagne. Cette initiative, qui a été présentée à Londres et Washington, propose de réunir, pour de nouvelles discussions, tous les nationalistes rhodésiens.

Les trois partis de gauche engageront des conversations lundi aussitôt après le premier tour des élections législatives

MM. Georges Marchais et François Mitterrand protestent contre l'intervention du président de la République après la clôture de la campagne

Les négociations qui vont s'engager dès le lundi 13 mars — aussitôt après le premier tour des élections — entre communistes, socialistes et radicaux de gauche seront déterminantes pour le suite. La première difficulté que soulève cette rencontre porte sur l'ordre du jour : les délégués souhaitent, comme le demande le P.C.F., la composition d'un gouvernement d'union de la gauche et l'actualisation du programme commun.

Compromis à Genève sur la dette des pays pauvres

Les représentants des pays industriels et du tiers-monde, réunis au Palais des Nations à Genève pour la session ministérielle de la CNUCED (conférence des Nations unies sur le commerce et le développement), ont abouti, ce samedi matin 11 mars, à un accord de compromis sur la question de la dette publique des nations pauvres.

lollar franc

M. YASSER ARAB A ÉTÉ REÇU PAR M. B...

Apparemment, l'office anglo-américain bénéficie d'un climat généralement favorable au moment où se multiplient les condamnations de l'accord de règlement interne conclu au début du mois à Salisbury, Tanzaïe, que le Foreign Office dément catégoriquement avoir copié à la mise au point de cet accord dénoncé avec vigueur par la majorité des pays membres de l'Organisation de l'unité africaine.

L'ARGENT DE LA CAMPAGNE ÉLECTORALE

Une enquête de VERONIQUE MAUDRUS et ALAIN GIRAUD

Inédit et surprenant

Il est surprenant, dans ces conditions, que le président de la République ait déclaré, si tard, de prendre ce risque et très probablement pour un résultat à peu près nul. En effet, des sondages effectués à titre de curiosité, en 1967 et 1973, dans les heures qui ont précédé les élections présidentielles, avaient donné à penser que si ces interventions avaient pesé sur le choix de l'électeur, leur nombre était si réduit qu'il n'était pas mesurable.

FOIRE OCANTE RATOU

COLOGIE politique

Le Monde

double et documents

Numéro de mars

LE RACISME

LE BRÉSIL

Le numéro : 3 F

Abonnement un an (dix numéros) : 30 F

Michèle Perrein

Entre chienne et louve

"Livre rebelle, autobiographie ardente, réquisitoire contre le monde : quelle force ! Un écrivain de grand talent." Bernard Pivot / Lire.

"Avec Michèle Perrein, le féminisme devient un humanisme." Pierre Démeron / Marie-Claire.



Les sondages et l'avance de la gauche

Les enquêtes Figaro-Sofres, l'Europe Publika et le Matin-Louis Harris, publiées les 3 et 4 mars, ont toutes trois été effectuées entre douze et quatorze jours avant le vote, auprès d'échantillons comparables de mille personnes. Les intentions de vote indiquent toutes une avance pour la gauche qui varie, pour le premier tour, entre trois points (Publika) et six points (Matin-Louis Harris). La majorité s'élève à 45% des intentions de vote. La gauche oscille entre 50% et 52%.

JAZZ AU FESTIVAL DU SON

Une assez bonne partie de Jacquet

Un duo chasse l'autre. Dans la salle Bleue, le quartet Jacquet remplace le trio Riposte. Un public enthousiaste, dans le double mouvement de l'écoute, que les tentatives de mélanger de genres se heurtent à la résistance des auditeurs et que leur réconciliation ou leur union sacrée reste un vœu pieux et, sans doute, un vœu chimérique, on ne saurait tout comprendre, tout aimer, ceci et cela, semblablement. D'ailleurs, à quoi bon ?

FRONT POLONAIS

Éditions ALBATROS

idées

CONSTITUTION

Le duel organisé

par PIERRE SUDREAU (*)

La fibre électorale vient de s'emparer de la Constitution. C'était prévisible : les lacunes et les obscurités nées de la réforme de 1962 sont telles qu'elles autorisent de multiples interprétations. Et les Français, comme on sait, sont volontiers procéduriers.

Ayant refusé, malgré mes sentiments personnels pour le général de Gaulle, d'assumer cette réforme en qualité de membre du gouvernement, parce qu'elle était « imparfaite, précipitée et dangereuse », je voudrais essayer de reprendre avec sérénité l'argumentation que le rai cessé de développer depuis des années.

Le multipartisme, caractéristique de notre pays, fut longtemps l'un des principaux facteurs d'instabilité de sa vie institutionnelle. La Constitution de 1958 s'efforça d'en réduire les inconvénients. Paradoxalement, la réforme de 1962 en fit naître d'autres, en éliminant tout ce qui rendait possible l'affrontement entre le président de la République et le gouvernement.

En effet, le régime ne peut fonctionner harmonieusement que s'il y a une coïncidence entre les majorités présidentielle et législative. Dans la mesure où le Parlement représenterait une autre majorité que celle qui a élu le président de la République, le conflit entre ces deux pouvoirs serait probable, pour ne pas dire inévitable.

En réalité, la réforme constitutionnelle de 1962 organise le duel qui peut naître d'un changement de majorité. Dans cette hypothèse, le premier ministre et son gouvernement soutenus par l'Assemblée disposent, comme le président de la République, d'un certain nombre de pouvoirs. Chacun se trouve armé et peut à sa façon bloquer l'appareil de l'Etat.

Cette évolution ne manque pas de surprendre quand on se réfère aux intentions des rédacteurs de notre Loi fondamentale. En 1958, non seulement les constituants ont renforcé les attributions reconnues traditionnellement à tout chef d'Etat parlementaire, mais ils lui ont accordé des pouvoirs tout à fait nouveaux qui lui permettent d'exercer un véritable arbitrage national. Ces pouvoirs présentent la caractéristique d'être dispensés du contreseing ministériel : en cas de conflit, le président peut agir de façon discrétionnaire, réserve faite du seul

contrôle juridictionnel. Ils sont, de plus, fort importants : nomination du premier ministre, recours au référendum, dissolution de l'Assemblée nationale, application de l'article 16. Or, les attributions du président ont été considérablement diminuées en 1962, puisqu'il est devenu un élu national dont « la circonscription est la France ».

De ce fait, le premier ministre n'est plus qu'un chef d'état-major, l'article 20 étant appliqué de façon très restrictive.

En cas de conflit avec le premier ministre, le président de la République peut en effet freiner ou paralyser l'action gouvernementale dès lors qu'il refuse de signer les décrets délibérés en conseil des ministres, qu'il oppose à la nomination de hauts fonctionnaires, qu'il refuse de promulguer les lois et tempère ou s'abstient de signer les élections législatives, la stabilité du régime tant vantée ne débouche, en réalité, que sur une suite de paris, de quêtes ou de double jeu, qui peuvent en définitive se révéler néfastes à l'avenir du pays. Même si les règles sont respectées, qui pourrait se féliciter de l'absence de tout affrontement ?

élections législatives négatives annulent la primauté du président et déséquilibrent les pouvoirs au profit du Parlement.

Reste la troisième solution : une nouvelle élection présidentielle par démission du président de la République.

Bien qu'elle ne soit pas gauloise (étant de la continuité de l'Etat pour sept ans, le président de la République ne devrait pas abandonner une charge pour laquelle il a été démocratiquement et irrévocablement investi), cette solution permet d'instaurer devant le pays un appel d'une nature différente de celle d'une dissolution. Il ne s'agit plus de lui demander de se déjurer en votant deux fois dans les mêmes conditions, mais d'obtenir une manifestation claire de la volonté populaire quant à la primauté du pouvoir présidentiel.

Il faut bien voir que l'une ou l'autre solution est risquée et qu'il n'y a plus de recours en cas d'échec. En cas de « marées hautes » électorales, la stabilité du régime tant vantée ne débouche, en réalité, que sur une suite de paris, de quêtes ou de double jeu, qui peuvent en définitive se révéler néfastes à l'avenir du pays. Même si les règles sont respectées, qui pourrait se féliciter de l'absence de tout affrontement ?

Comment sortir du piège ?

Cependant, le chef du gouvernement n'est pas théoriquement moins armé. Par l'utilisation de ses seuls attributions, il peut aussi paralyser le jeu normal des institutions. Ne nomme-t-il pas aux emplois civils et militaires autres que ceux auxquels il est pourvu par le président de la République ? N'est-il pas titulaire de l'ensemble des fonctions exécutives, et principalement du pouvoir réglementaire autonome ? Innovation fondamentale du régime actuel — qui permet au gouvernement de statuer souverainement dans tous les domaines ne relevant pas expressément de celui de la loi ? Cette attribution est essentielle, et le président de la République ne peut s'y opposer.

de s'affronter sans de bloquer complètement la vie organique de l'Etat.

Comment sortir de ce piège constitutionnel ? Si le score des partis politiques favorables à la majorité actuelle est insuffisant, le président de la République a le choix entre trois attitudes :

— Accommodement avec le Parlement ;

— Nouvelles élections législatives après dissolution ;

— Nouvelle élection présidentielle après démission.

L'accommodement avec le Parlement est toujours possible, mais ne durera qu'un temps si la majorité sortée des élections est hostile à une politique présidentielle de développement depuis des années.

Alors, dans la réforme de 1962, en instituant la bipolairisation, a-t-on rendu possible le duel entre deux « souverains populaires » que sont le président de la République et le Parlement. Certains entendent une solution dans le scrutin proportionnel, qui devrait permettre une représentation plus équitable des tendances politiques du pays. Ce remède restera cependant inopérant s'il n'y a pas chez les responsables politiques du pays, quelle que soit leur appartenance, la volonté de désamorcer le processus d'affrontement qui semble se développer depuis des années.

Au moment où la France traverse une des crises les plus graves de son histoire, qui donne à voir les institutions politiques puissent ainsi donner prétexte à controverses ? Il appartient aux hommes, dans certaines circonstances graves, de dépasser les frontières idéologiques des partis et des clans. S'ils sont responsables, ils doivent préconiser la conciliation.

(*) Ancien ministre, maire de Blois, député réformateur.

L'esprit des lois

par PHILIPPE DE SAINT ROBERT

Il n'est, pour un juriste, aucune joie plus grande que celle qu'il éprouve à démontrer qu'une Constitution ne peut pas fonctionner. Nos lois avaient leurs législateurs, qui leur démontrent toujours n'importe quoi, mais ils savaient du moins de qui ils faisaient le service. Depuis 1962 et qui se sont succédés plus de quinze régimes, c'est l'amour de leur art qui tient à nos législateurs lieu de fidélité. Curieusement, nos constitutionnalistes se prennent à peu près tous pour Montesquieu, sont à peu près tous des admirateurs inconditionnels du système britannique qui a mal « triomphé » chez nous sous le Restauration, mais en même temps demeurent assez dévots du droit romain pour ne pas retarder la seule chose qui aurait dû les frapper dans les institutions anglaises, c'est qu'elles sont non écrites, c'est qu'elles ont été et sont essentiellement une pratique. A l'image d'ailleurs de notre Ancien Régime qui ne comprenait que quelques lois fondamentales, fruit du temps et de la tradition, et qui permettait aussi bien au souverain de gouverner par lui-même que de s'effacer derrière de grands et puissants commis.

On avait pu rêver que la V^e République, de par son ambiguïté même, aurait à la longue connu cette vertu et cette même sagesse. C'était compter sans les constitutionnalistes qui, n'ayant été que médiocrement consultés et entendus lors de son élaboration, ne peuvent depuis près de vingt ans souffrir l'idée d'une pratique qui irait à l'encontre de leurs décrets personnels. Le fait, par exemple, que le système ne soit ni purement parlementaire ni purement présidentiel (la chose n'a jamais existé) est un fait sans américain, il va de soi, mais périodiquement nos législateurs dans un état voisin de l'hystérie à chaque consultation électorale, qu'elle porte sur l'exécutif ou sur le législatif. Mais qu'on y prenne garde : à force d'avoir habitués les esprits aux malheurs qu'ils annoncent, ces malheurs finiront bien par arriver dès lors qu'un exécutif peu assuré de lui-même se

verra soudain confronté à un législatif conventionnaire. Chacun sait pourtant en France que tout régime purement parlementaire dégénère en régime d'assemblée. Ce qu'on a perçu contre un peu oublié, c'est que le régime idéalement présidentiel dont certains rêvent et ont pratiqué par la I^{re} République et qu'il avait à ce point cloisonné les rapports entre l'exécutif et le législatif que seul un coup d'Etat a pu rassembler à une table, et l'on emporterait tout l'ouvrage. Or les circonstances exceptionnelles dans lesquelles, il y a vingt ans, la France a pu se rassembler tout entière autour d'institutions nouvelles ne sont pas près de se reproduire. Ce qui élargit que tout changement de la loi fondamentale de la nation, opérée dans l'état d'esprit où les Français se trouvent aujourd'hui, les diviserait pour longtemps et serait dépourvu de la légitimité profonde qu'elle permet de fonder, de construire, de continuer.

Il est vrai que si, définitivement, aucune des deux alternatives qui disputent aujourd'hui le pouvoir n'a plus en vue l'indépendance et la liberté de la France, il est vrai que si le chef de l'Etat n'est plus que le garant de sa fonction sans l'être de la souveraineté nationale qui légitime seule cette fonction, ces disputes paraissent alors de peu d'importance. Mais les partis et les hommes passent, alors que la France demeure et qu'elle a, sans cesse, l'histoire après bien d'autres renouements ou trahisons qu'il n'était jamais, en fin de compte, que l'œuvre de quelques notables et de certaines factions. La fidélité à cette loi non écrite de notre histoire peut nous être aujourd'hui encore une raison au-dessus des raisonnements particuliers et de la tristesse commune.

Maintenir la Constitution

par GASTON PALEWSKI (*)

quel tient la bonne gestion d'un pays ? Elle est la fait des hommes qui le gouvernent et des institutions qui le régissent.

Si M. Raymond Barre e pu mener à bien une politique difficile dont les résultats ont été si bons que les circonstances le permettent, c'est en raison de ses qualités personnelles, mais c'est aussi parce que l'action ministérielle, soutenue par le président de la République, a été de vote de l'Etat, jouit d'une stabilité qui était inconnue dans notre République.

C'est pourquoi le euls étonné de voir un homme d'Etat comme Pierre Mendès France, dont l'at toujours admiré et la haute vision et le courage politiques, se rallier pour l'essentiel au programme commun, notamment en ce qui concerne les institutions, alors que ce programme tend à remplacer le régime multipartite mi-parlementaire institué par le général de Gaulle par un retour au régime d'assemblée.

Certains ont le mépris court. Je me rappelle cette soirée où le gouvernement Mendès France fut renversé après cinq mois d'une activité intense et qui avait fait naître l'espoir chez beaucoup d'entre nous. Il avait pris à bras-le-corps les problèmes et avait essayé dans toute la mesure possible d'y apporter des solutions. Pourtant, une coalition douteuse réussit à le chasser du pouvoir. Après le vote, Mendès ne put empêcher de remonter à la tribune pour mettre les élus de la nation en face de leurs responsabilités.

Est-ce ce genre de situation que la continuité de l'Etat — que le général de Gaulle e voulu de toutes ses forces cet article 16 dont il n'a fait usage que lorsque les barrières s'élevaient à Alger.

Et c'est dans un monde où réde le menace de l'horreur nucléaire que vous voulez le supprimer ?

Ce n'est que par ignorance que le pays pouvait voter en faveur de ceux qui veulent le bouleversement de la Constitution. La France aime les institutions qui le régissent et dont pas un président n'a fait un usage abusif.

Par contre, on connaît le triste bilan du régime d'assemblée qui nous a amenés à la déroute de 1940 et dont la tentation réde sans cesse autour d'un pays trop pollué.

On ne saurait, sans hypothéquer dangereusement l'avenir, porter la main sur la Constitution qui nous a été léguée par le général de Gaulle.

On se rappelle le texte du premier élève de cet article :

« L'organe des institutions de la République, l'indépendance de la nation, l'intégrité de son territoire ou l'exécution de ses engagements internationaux sont menacés d'une manière grave et immédiate et que le fonctionnement des pouvoirs publics constitutionnels est interrompu, le président de la République prend les mesures exigées par ces circonstances, après consultation officielle du premier ministre, des présidents des Assemblées ainsi que du Conseil constitutionnel. »

Pourquoi le général de Gaulle avait-il tenu à faire figurer cet article dans la Constitution ?

Se rappelle-t-on les sombres jours de juin 1940 ? Un président de la République irresponsable n'aurait pas pu alors trouver les solutions nécessaires pour que la France, restant dans la guerre et conservant son prolongement efficace, puisse continuer de plein droit aux côtés des alliés, ce qui eût permis de raccourcir sensiblement la lutte et d'éviter bien des doulurs, des larmes et des destructions.

Le général de Gaulle avait conservé la hanche de ces journées terribles et du vide effrayant qu'il avait constaté alors à la tête de l'Etat. C'est là la genèse de l'article 16.

C'est parce qu'il estimait que cet article était indispensable à ses responsabilités en tant que « garant de l'indépendance nationale » et d'arbitre du fonctionnement régulier des pouvoirs publics ainsi que du Conseil constitutionnel.

L'impossible VI^e République

par BERTRAND FESSARD DE FOUCAULT

Il y a les cyniques par ré- sponse, les cyniques par irresponsabilité. Cyniques par réalisme, les partis de gauche, dont la désunion n'a pas diminué leurs chances électorales, chacun ayant toujours su qu'il faudrait de toutes manières de nouveau négocier entre les partis vainqueurs portefeuilles et calendrier des mesures à prendre. L'opposition déçoit sans doute au plan de la morale ou de l'esthétique, mais elle n'entraîne aucune des lois traditionnelles — hélas ! — de la politique. Elle se même la franchise suprême de s'avancer dès avant le scrutin telle quelle eût été après sa victoire ; car cette victoire ne sera vraiment opérante que si elle mène à la magistrature suprême, elle aussi, emportée par un retournement du suffrage populaire. En quoi M. Giscard d'Estaing, quel qu'il en soit, est dans la réalité le principal, sinon le seul candidat les 12 et 19 mars.

En s'y refusant, le président de la République, lui, n'est cynique que par réaction. C'est notre droit, mais si vous le choisissez, il n'y a plus de moyen s'il n'est notre Constitution.

Le programme commun ne peut entrer en application qu'avec l'aval du président de la République. C'est le cas avant tout des propositions constitutionnelles qui ne sont pas seulement des propositions d'interprétation, mais des propositions de révision ; ceux-ci ne pourront être soumis au Parlement puis au Congrès ou directement par référendum que sous la signature du président de la République : c'est à ce dernier seul que l'article 89 confie la décision de ne recourir qu'au vote du Parlement ou au référendum, mais des propositions que l'article 11 autorise à recourir au référendum.

Il en est de même des dispositions législatives du programme commun, même si ce l'est d'une manière plus indirecte : en l'état de projet du gouvernement ou de proposition parlementaire, ces dispositions échappent à la signature du chef de l'Etat ; mais la promulgation des textes adoptés appartient, suivant l'article 10 de la Constitution, au seul président de la République. La plupart de ces textes et surtout les ordonnances ou décrets d'application, doivent être débetus en conseil des ministres, dont le président appartient en propre au chef de l'Etat, qui aura donc à diriger les débats gouvernementaux sur l'application du programme commun ; de surcroît, les décrets et ordonnances délibérées en conseil des ministres doivent être signés par le président de la République, suivant l'article 13 de la Constitution.

Le président de la République peut-il refuser sa signature ? Le mode d'élection du chef de l'Etat, la définition de sa propre

fonction par l'actuel titulaire, et surtout l'importance des prérogatives dont il dispose, sans contreseing ministériel font évidemment répondre par l'affirmative. C'est seulement son gouvernement qui ne sera pas libre — lui — de rester au pouvoir s'il n'avait pas sa confiance.

En mai 1977, devant la presse régionale, le chef de l'Etat parlait de ne pas « désertier » si la loi — de rester au pouvoir — se serait désertier que de nommer à l'hôtel Matignon le chef de l'opposition victorieuse, on d'en signer le programme, désertier constitutionnellement parce que ce serait réduire à une pure forme les prérogatives du président de la République, désertier politiquement puisque ce chef de ce programme serait président de celui contre qui et ce contre qui le même président de la République a été élu il y a quatre ans.

Au vu de telle nomination et telle signature sont impensables. D'éventuelles conciliations ne feraient que retarder l'inévitable conflit se dénouant soit par la démission du gouvernement, ne pouvant faire signer par le chef de l'Etat les textes à décrets, soit par la démission du chef de l'Etat.

En réalité, si le scrutin était si serré, la future Assemblée si incertaine, le désir de combiner sur le des des électeurs et con- gieux, nos institutions offrent la solution de transition la plus simple. Le chef de l'Etat nomme le premier ministre de son choix et la majorité, quelle qu'elle soit, laisse passer — tant qu'elle ne se sent pas de taille à affronter un nouveau scrutin, conséquence d'une dissolution — les projets (cette fois de véritable réforme) d'un gouvernement ne jouissant que de la confiance présidentielle.

La V^e République offre toutes les solutions politiques, dans le strict respect de sa lettre comme de son esprit ; la VI^e République n'est qu'une maquette surannée et construction vieillie avant même d'avoir reçu quelque débat de formes que ce soit ; la France n'est pas près de changer de régime et, à droite comme à gauche, c'est tromper l'électeur que de faire croire que les institutions sont l'enjeu du scrutin de mars.

Édité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants : Jacques Savatier, directeur de la publication, Jacques Savatier.

Imprimerie du Monde, 5, r. des Taillies, PARIS-IX.
1978

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications : n° 57477.

Occident en désarroi

Le chaos de notre temps

Le chaos de notre temps

Le Monde

LA CONTESS

DURCISSEMENT EN U.R.S.S. APRÈS LA CONFÉRENCE

Le général Grigorenko est de la nationalité soviétique

Le procès Chichouanski pe dans deux en tre

Espagne

La Galice bénéficiera d'un régime de pré-autonomie

CHARLES VANHOF

صحة لمن لا يملك

Handwritten signatures and scribbles at the bottom right of the page.

politique

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

LA CAMPAGNE OFFICIELLE A LA RADIO ET A LA TÉLÉVISION

M. François Mitterrand a lancé vendredi 10 mars un ultime appel aux électeurs pour qu'ils votent socialiste. Le premier secrétaire du P.S. a souligné que son parti est « nouveau ». Il a noté qu'il « a résisté » à la démagogie et aux « pressions et agressions injustifiées ». Après avoir souligné que les socialistes sont les garants « de l'héritage démocratique, du maintien des libertés publiques et de la préservation du tissu national », M. Mitterrand a déclaré : « Nous sommes la victoire socialiste d'aujourd'hui, et c'est la garantie que seront appliquées avant l'échéance les mesures prévues par le programme commun. Amis de toutes parts, choisissez l'avant. Tout est possible ensemble en votant socialiste. »

M. Georges Marchais a ensuite rappelé : « Nous voulons un gouvernement d'union composée de communistes, de socialistes et de radicaux, à l'égalité de droits et de devoirs. Nous, les communistes, avons pour tout fait pour parvenir à un accord avec les socialistes et les radicaux. Ce que nous voulons, c'est que les travailleurs puissent vivre mieux. »

Il a conclu : « Nos partenaires n'ont pas accepté nos propositions sages, rationnelles. Alors que le meuble de vous dire honnêtement une fois encore : tout dépend de vous, de votre vote du premier tour. »

Après avoir dit : « Appartez-vous : votre appui. Ou, plutôt, non. Écoutez... Lundi, c'est sûr, nous allons nous rencontrer avec les socialistes et les radicaux de gauche. » Il a dit se mettre d'accord. »

M. Raymond Barre, premier ministre, qui parlait dans le cadre du temps d'antenne réservé à l'U.D.F., a indiqué :

« Après de nombreuses années d'expansion rapide et de progrès social continu, la France doit s'adapter

aux profonds changements qui se sont produits dans le monde. Elle s'est engagée sur la voie du redressement, sans qu'ait été remis en cause les avantages sociaux acquis pendant la période de prospérité. Mais, les résultats obtenus sont fragiles. Si nous relâchons notre effort, nous risquons de glisser vers l'abîme. (...) L'opposition propose au pays un catalogue de promesses séduisantes, mais démagogiques. Leur réalisation ferait peser sur notre économie des charges insupportables, ruinerait en six mois les efforts de trente ans. Elle appauvrirait les Français, elle conduirait à l'instauration de contrôles et de contraintes qui changeraient profondément la société dans laquelle nous vivons. »

M. Jacques Chirac, enfin, a mis les électeurs en garde « contre un geste qui demain ils regretteraient amèrement ». Le président du R.P.R. s'est adressé surtout « à toutes celles et tous ceux qui s'interrogent, qui doutent encore, et qui sont parfois tentés de se prononcer sur le coup de la déception, du mécontentement, pour des raisons superficielles, alors que l'essentiel est en jeu, c'est-à-dire, le type de société dans lequel ensemble nous devons vivre demain. » Il a expliqué que l'opposition « s'est engagée sur une voie qui a conduit tous les pays, sans exception, qui s'y sont engagés, vers des régimes de servitude et de régression économique et sociale ». Selon M. Chirac, la majorité est déterminée à s'opposer à « l'avenue collectiviste ». « Il s'agit, en fait, de rassembler tous ceux qui veulent, pour demain, une direction ferme, un projet générateur, c'est-à-dire tous ceux qui restent profondément attachés aux valeurs fondamentales qui ont fait la force de notre pays. » Il a ajouté avant de conclure : « Citoyennes, citoyens de mon pays, j'ai dit ce qu'exige de vous la grandeur de la France, la grandeur de la République, mon devoir est accompli. Faites le vôtre. »

L'INTERVENTION DE M. GISCARD D'ESTAING Protestations et désaveux



(Dessin de EONE.)

M. François Mitterrand : « Je comprends que le président de la République veuille s'exprimer, mais je trouve surprenant qu'il le fasse en dehors des règles qu'il a lui-même fixées. Prenant ainsi la parole à la dernière heure, le président montre l'état d'inquiétude et de décomposition dans lequel se trouvent les partis conservateurs. Je comprends le réflexe des partis conservateurs, qui sont à l'heure actuelle en fin de course. Je comprends moins le réflexe du président de la République : j'aurais préféré qu'il se situe, en tant qu'orateur de la majorité, dans le cadre des dispositions légales qui ont été prises. »

M. Georges Marchais, secrétaire général du P.C.F., a déclaré, le vendredi 10 mars, au micro d'Europe 1 : « Si la victoire n'était pas possible, ou même probable, le président de la République n'éprouverait pas le besoin de porter sonnet soir, contrairement à tous les usages et d'une manière inadmissible, comme le dit M. Lecanuet à propos de l'intervention du président de la République en 1969. »

M. Michel Crépeau, vice-président du M.R.G. : « L'intervention du président de la République a été la preuve du premier tour est choquante. (...) Il faudrait respecter la règle du jeu et, dans

une certaine mesure, la loi, car, en principe, il n'y a plus de réunions publiques à partir du vendredi soir après minuit... »

« L'O.C.T. (extrême gauche) : « M. Giscard d'Estaing parle ou meurt des règles d'un jeu « démocratique » déjà passablement truqué. Un comble de plus après celui des radicaux électoraux... La droite est à bout de souffle. Elle n'a rien à proposer d'autre que la défense korgneuse de ses privilèges. Elle utilise comme ultime manœuvre l'intervention du président de la République. (...) Mais cette intervention montre aussi l'importance de l'institution présidentielle. Les partis de gauche, en se déclarant prêts à gouverner avec lui, maintiennent un rang essentiel de la domination capitaliste dont la suppression inévitablement à être des gestionnaires loyaux. »

M. Michel Jobert, président du Mouvement des démocrates : « Le président de la République n'a pas à désigner « le bon choix » : ce n'est pas son rôle. (...) Nous sommes les seuls à porter le langage de la conciliation. Vous nous situez dans une perspective de démocratie tripartite et ne sommes à la remorque de personne... »

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national : « En prenant le pouvoir le vendredi du scrutin, le président de la République nous quitte ou double. (...) Il risque, en effet, d'être déstabilisé par le corps électoral mécontent ainsi en perte de prestige de la fonction présidentielle... »

L'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE
Les bureaux de vote seront ouverts à 8 heures — à 7 heures dans certaines communes sur décision préfectorale — et fermés à 18 heures en 19 heures, sauf à Paris, dans les départements de la région parisienne et la plupart des grandes villes, où ils demeureront ouverts jusqu'à 20 heures.

M. BARRE : nous ne voulons pas l'alternance au prix d'un suicide collectif.

(De notre envoyé spécial.)
Lyon. — Ayant choisi Lyon — où il est candidat dans la 3^e circonscription du Rhône — pour y prononcer, vendredi soir 10 mars, le discours mettant un terme à sa tournée électorale en province avant le premier tour de scrutin, M. Raymond Barre a franchi un nouveau degré dans la dramatisation de l'enjeu des élections. Beaucoup plus véhément qu'à son habitude, parfois même assez violent dans son réquisitoire contre la gauche, le premier ministre a prêté à la France « les pires malheurs si les formations de l'opposition l'emportent : la « faillite économique », le « désordre social », l'« insécurité », la « criminalité », la « misère » et l'« hémorragie ». Bref, il l'a dit, le « chaos ».

Parlant pendant une heure devant près de sept mille personnes acquiescentes d'avance à la cause de la majorité, M. Raymond Barre a exhorté les électeurs à faire le « bon choix » afin d'éviter au pays des « dégâts irréversibles ». Il refuse l'alternance « en faveur d'une coalition qui plus haut n'a que de l'État ». « L'alternance, dit-il, nous sommes prêts à l'accepter, mais nous ne la voulons pas au prix d'un suicide collectif ».

Afin d'assurer la retransmission du discours du chef du gouvernement à la télévision, les techniciens de la station F.R. 3 Rhône-Alpes, qui avaient déposé un préavis de grève pour ce jour-là, à l'appel de la C.G.T., ont été réquisitionnés en vertu de l'article 26 de la loi du 7 août 1973 permettant d'assurer un « service minimum ». — A. R.

M. Jean-Marie Le Pen et une trentaine de militants du Front national ont manifesté le 10 mars devant les locaux de la télévision française. M. Le Pen s'est indigné de la « censure » dont son mouvement était, selon lui, l'objet pour la campagne électorale officielle. Il a annoncé qu'il démissionnerait, en représailles, à tous ses électeurs, de voter blanc au premier tour partout où il n'y aurait pas de candidats du Front national.

DCHE-ORIENT

LE SÉJOUR DE M. BEGIN AUX ÉTATS-UNIS

Après une tournée en Israël, M. Begin a été reçu par le président Carter à la Maison-Blanche. Les deux hommes ont discuté de la situation au Proche-Orient et de la coopération entre les deux pays. M. Begin a souligné l'importance de la paix et de la stabilité dans la région.

M. Arafat à Berlin-Est

Le dirigeant de l'O.P.S. a été reçu par le secrétaire d'État allemand à Berlin-Est. Les deux hommes ont discuté de la situation au Proche-Orient et de la coopération entre les deux pays.

Contre l'administration américaine et la communauté juive

Des manifestations ont eu lieu à Paris contre l'administration américaine et la communauté juive. Les manifestants ont défilé devant l'Assemblée nationale et ont brûlé des effigies.

Liban

Des tensions existent au Liban entre les différents groupes politiques et religieux. Des incidents ont eu lieu à Beyrouth.

Front commun contre les tentatives de médiation

Le Front commun a appelé à un boycott des tentatives de médiation pour la paix au Proche-Orient.

Front commun contre les tentatives de médiation

Le Front commun a appelé à un boycott des tentatives de médiation pour la paix au Proche-Orient.

Front commun contre les tentatives de médiation

Le Front commun a appelé à un boycott des tentatives de médiation pour la paix au Proche-Orient.

Front commun contre les tentatives de médiation

Le Front commun a appelé à un boycott des tentatives de médiation pour la paix au Proche-Orient.

Front commun contre les tentatives de médiation

Le Front commun a appelé à un boycott des tentatives de médiation pour la paix au Proche-Orient.

Aux lecteurs du Nouvel Observateur... et aux autres

Novembre 1964. Une idée très simple réunit une équipe de journalistes : donner à la gauche, à toute la gauche, la tribune qui lui manque. Quatorze ans déjà ! Quatorze ans d'un combat de chaque semaine qui a fait du Nouvel Observateur un hebdomadaire diffusé — et commenté — dans le monde

entier. Un succès tel que ses adversaires eux-mêmes sont « obligés » de lire Le Nouvel Observateur. Ce succès, c'est le vôtre. C'est le triomphe de lecteurs adultes qui ont compris qu'un journal politique pouvait

être, devait être d'abord un grand hebdomadaire d'information. Et qu'il ne devait jamais dépendre ni d'un groupe d'intérêt, ni d'un homme, ni d'un parti. Ce combat gagné malgré les sirènes de la « grande presse », nous savons aujourd'hui qu'il était décisif. Qu'il engageait l'avenir.

“L'avenir, c'est aujourd'hui”

A la veille de ce premier tour des élections législatives, c'est au Nouvel Observateur que François Mitterrand a réservé son dernier appel.

Ce numéro exceptionnel du Nouvel Observateur est en vente dès aujourd'hui Samedi 11 Mars, dans toute la France. Il vous sera indispensable pour suivre et analyser, dès les premières estimations, les résultats du 1^{er} tour. Pour savoir, avant tout le monde, comment se dessine cette nouvelle majorité de gauche dont dépend notre vie quotidienne et notre avenir.

Pour répondre à ces deux questions essentielles, un numéro Hors-série du Nouvel Observateur sera diffusé le Jeudi 16 Mars. Il contiendra toutes les dernières informations sur les accords P.C.-P.S., les reports de voix des « minorités », écologistes, « Choisir », extrême-gauche, etc... et les commentaires et les analyses de Jean Daniel et des éditorialistes du Nouvel Observateur.

Depuis quatorze ans les lecteurs du Nouvel Observateur sont au cœur du combat de la gauche. C'est à eux qu'il revient aujourd'hui d'être informés en premier.

Comment s'opéreront les désistements au sein de la gauche ? Quelle sera l'attitude de Georges Marchais ? L'électorat socialiste suivra-t-il les consignes de François Mitterrand ?

Enfin notre troisième numéro « spécial-élections » paraîtra avec tous les résultats définitifs le mardi 21 Mars.



LE NOUVEL observateur

UN NUMERO EXCEPTIONNEL A NE PAS MANQUER.

des élections législatives

Le bilan des sondages ou l'avance de la gauche

(Suite de la première page.)

A la conférence nationale du P.C. en janvier dernier, il avait été estimé que 21% de ses électeurs...

L'U.D.F. (Union pour la démocratie française), constituée quand la campagne effective était déjà commencée, se voit, elle, créditer de 20% à 21% des voix.

Les radicaux valaisiens étaient déjà réduits, en 1973, à la portion congrue (2% des voix), ils en restent là.

Les chrétiens-démocrates d'Allemagne fédérale. Mais le gaullisme s'en distingue par une plus forte proportion d'électeurs de condition modeste.

son hétérogénéité. La campagne du P.C. a consolidé cette méfiance habituelle.

Le second tour

Cela ne signifie pas que la gauche soit assurée de l'emporter au second tour. Autant elle paraissait — à travers les sondages — reculer...

de la gauche, en revanche, le second tour s'annonce moins bien. L'électorat socialiste et radical de gauche est, traditionnellement, relativement peu discipliné.

La gauche et le président

Les sondages ne fournissent évidemment pas d'explication mécanique à ces évolutions des rapports de forces pour le premier tour des élections législatives.

En premier lieu, la croissance de la gauche, ou plutôt du parti socialiste, s'est accélérée avec l'apparition de la crise économique.

tige repose en partie sur un malentendu. Un sondage de la Sofres, réalisé au milieu de février et publié par plusieurs journaux de province, l'explique largement.

Même en faisant abstraction de ces deux facteurs, plusieurs faits précis peuvent être déjà enregistrés. D'abord une constatation : et la campagne de la majorité n'a pu accroître les intentions de vote en sa faveur, elle a, malgré les charnelles et les rivaux d'électeurs, ressoudé les électeurs.

Pas de proposition

le journal mensuel de documentation politique après-demain (non vendu dans les kiosques) Offrir un dossier complet sur : LES ENTREPRISES PUBLIQUES

Ensuite, il est clair que la querelle et la semi-rupture de la gauche n'auront pas constitué, pour le premier tour, un handicap électoral pour le P.S. Plus M. Georges Marchais accusait M. François Mitterrand, plus il le renforçait.

Les résultats de ces différents facteurs (qui n'épuisent pas le sujet mais ressortent directement des sondages), c'est que ce premier tour s'annonce favorable à la gauche. C'est aussi l'existence d'une bipolarisation sociologique des électeurs sans précédent sous le V^e République. La gauche est d'ores et déjà largement majoritaire chez les salariés.

SUISSE VALAIS CONSTRUIT BÂTIMENTS ET CHALETS DANS LES STATIONS RENOMMÉES DU VALAIS Studios - 5 Peas dès 70.000 F Construction haut standing, climatisé, accès en ski.

NEUCHÂTEL SUISSE « l'hôtel sur l'eau » Beaulac Vacances sur l'Adriatique, près HOTEL BUONA FORTUNA Rimini

PARK HOTEL O A S I S de DISTINCTION entre les hôtels de tourisme catégorie de la côte verte de l'Adriatique avec prix vraiment avantageux!!!

Le jour où toutes les banques feraient le même crédit... ..vous feriez mieux d'en demander à vos amis. Ce jour-là, s'il arrivait... c'en serait fait de la souplesse du crédit telle que nous la comprenons. Le jour où il n'y aurait plus de banques en concurrence, il n'y aurait plus de choix possible... le crédit monopolisé n'aurait pas plus d'imagination qu'une machine à calculer.



CCF, 103, avenue des Champs Elysées 75008 Paris Tél: 730 92 00

Publi-Service

JE S'INTERESSE A LA DEFENSE DES CONSUMEURS

Le magazine de la défense des consommateurs est un journal mensuel qui vous informe sur les droits des consommateurs et vous aide à les faire valoir.

A PROPOS DE VINGT ET UNE LOUVEAINE

Le magazine de la défense des consommateurs est un journal mensuel qui vous informe sur les droits des consommateurs et vous aide à les faire valoir.

POLITIQUE

94 sortants ne se représentent pas

Dans cette liste figurent en italique les députés qui siègent à l'Assemblée nationale en leur qualité de suppléants.

TREIZE COMMUNISTES :

MM. Pierre Arraut (Hérault, 3^e), Virgile Baré (Alpes-Maritimes, 7^e), Marcelle Babin (Seine-Saint-Denis, 2^e), Edouard Carlier (Pas-de-Calais, 9^e), Paul Cermolacce (Bouches-du-Rhône, 7^e), Fernand Dupuy (Val-de-Marne, 2^e), Elienne Pajon (Seine-Saint-Denis, 1^{re}), Philippe Giannini (Var, 4^e), René Lamps (Somme, 1^{re}), Waldeck L'Évêque (Hauts-de-Seine, 1^{re}), Roger Roucaute (Gard, 3^e), Gilbert Schwartz (Meurthe-et-Moselle, 5^e) et Pierre Villon (Ailier, 3^e).

SEIZE SOCIALISTES :

MM. Jean Bastide (Gard, 2^e), Anéas Bouly (Puy-de-Dôme, 4^e), Robert Capdeville (Aude, 3^e), Georges Carpentier (Loire-Atlantique, 6^e), Léonce Clément (Nord, 8^e), Arthur Cornette (Nord, 4^e), André Desmulliez (Nord, 7^e), André Guérin (Hauts-Pyrénées, 1^{re}), Raoul Jarry (Dordogne, 2^e), André Lebon (Ardennes, 2^e), Francis Lehoucq (Puy-de-Dôme, 2^e), Yves Le Pôll (Côte-d'Or, 1^{re}), Jean Masse (Bouches-du-Rhône, 6^e), Joseph Planeix (Puy-de-Dôme, 3^e) et Fernand Sazcedde (Puy-de-Dôme, 4^e).

TROIS RADICAUX DE GAUCHE :

MM. Fernand Berthoulin (Indre-et-Loire, 3^e), Marcel Massot (Alpes-de-Hautes-Provence, 1^{re}) et Antonin Ver (Tarn-et-Garonne, 2^e).

HUIT RÉFORMATEURS :

MM. Roland Boudet (Orne, 2^e), Pierre Berville (Côte-d'Or, 2^e), Pierre Dammanne (Seine-Maritime, 1^{re}), Elienne Gagnaire (Rhône, 6^e), Pierre Gaudin (Loire, 1^{re}), Juste Hauchart (Rhône, 1^{re}), Jean-Louis Leca (Hauts-Saône, 2^e).

QUARANTE ET UN R.P.R. :

MM. Eugène Authier (Eure, 4^e), Henri Blary (Nord, 9^e), René Bias (Côte-d'Or, 1^{re}), Georges Bolet (Doubs, 1^{re}), Michel Boscher (Essonne, 2^e), Georges Bourgeois (Haut-Rhin, 2^e), Jean-Claude Burckel (Bas-Rhin, 3^e), Pierre Buron (Mayenne, 1^{re}), Charles Ceyrac (Corrèze, 2^e), Yves Cornic (Hauts-de-Seine, 2^e), Roger Crosin (Marne, 1^{re}), Mohamed Dahalani (Comores), Auguste Da-

mette (Nord, 13^e), Jean Degraete (Marne, 3^e), Gérard Dellaune (Gironde, 10^e), Henri Duvallet (Loiret, 1^{re}), Albert Ehm (Bas-Rhin, 1^{re}), Bertrand Flornoy (Seine-et-Marne, 3^e), Frédéric Gabriel (Saint-Pierre-et-Miquelon), André Glon (Côte-d'Or, 2^e), Henri Guillermin (Rhône, 3^e), Jacques Guiraudet (Finistère, 1^{re}), Marcel Hoffer (Vosges, 1^{re}), Pierre Kédinger (Moselle, 2^e), Henri Lacagne (Seine-et-Loire, 3^e), Maurice Lemaire (Vosges, 2^e), Charles Mégard (Paris, 14^e), Charles Malozzi (Calvados, 5^e), René Mélayeur (Vienne, 1^{re}), Lucien Meunier (Ardennes, 1^{re}), Yves Michel (Finistère, 5^e), Ahmed Mohamed (Comores), Pierre Montredon (Aveyron, 3^e), Omar Farah Hleïh (Territoire français des îles et des îles), Jean Pascal (Morbihan, 3^e), Gabriel de Foulpique (Finistère, 3^e), René Radius (Bas-Rhin, 1^{re}), Pierre Régis (Yvelines, 2^e), Jean Turco

DEUX COMMUNISTES :

MM. Pascal Posado (Bouches-du-Rhône, 4^e) et Jean Lacocabe (Hauts-de-Seine, 2^e) respectivement avec M. Guy Bernier et Mme Jacqueline Fraysse-Casalis.

UN SOCIALISTE :

M. Yves Allainmat (Morbihan, 5^e) avec M. Jean-Yves Le Drian.

SIX REFORMATEURS :

Mme Aliette Crépin (Aisne, 5^e), MM. Maurice Drouot (Ille-et-Vilaine, 3^e), Jean Pagan (Gers, 2^e), Jean-Jacques Foubesau (Vienne, 2^e), Roger Fourmyron (Hauts-Loire, 2^e) et René Serres (Hauts-Alpes) respectivement avec MM. André Rossi, Pierre Méhaignerie, Maurice Mésèque, Jean-Pierre Abellin, Jacques Barrot et Pierre Bernard-Raymond.

ONZE R.P.R. :

MM. André Brillouet (Charente-Maritime, 5^e), Pierre Caurier (Marne, 4^e), Gérard César (Gironde, 9^e), Léon Darnis (Vendée, 4^e), Jacques Delhalle (Aube, 2^e), Paul Gradiani (Hauts-de-Seine, 10^e), Jean Hamelin (Ille-et-Vilaine, 6^e), Claude Pringault (Nord, 16^e), Michel Rabreau (Loire-Atlantique, 7^e), Raymond Réjaud (Seine-Maritime, 6^e) et Henri Vin (Ardennes, 3^e) respectivement avec MM. Jean de Lipkowsky, Bernard Slatk, Robert Rollin, Mohamed Dahalani, Georges Gorse, Yvon

RECTIFICATIF :

Dans le décompte des quatre cent quatre-vingt-onze sièges, publié dans le Monde du 11 mars, page 18, une erreur a été commise. Il faut rajouter le troisième mandat appartenant à M. Lefort, qui n'est pas inscrit dans le décompte. Le nombre est de cinq au lieu de quatre.

ONZE R.P.R. :

MM. André Brillouet (Charente-Maritime, 5^e), Pierre Caurier (Marne, 4^e), Gérard César (Gironde, 9^e), Léon Darnis (Vendée, 4^e), Jacques Delhalle (Aube, 2^e), Paul Gradiani (Hauts-de-Seine, 10^e), Jean Hamelin (Ille-et-Vilaine, 6^e), Claude Pringault (Nord, 16^e), Michel Rabreau (Loire-Atlantique, 7^e), Raymond Réjaud (Seine-Maritime, 6^e) et Henri Vin (Ardennes, 3^e) respectivement avec MM. Jean de Lipkowsky, Bernard Slatk, Robert Rollin, Mohamed Dahalani, Georges Gorse, Yvon

Les ultimes prises de position

● M. Christian Beullac, ministre du travail, a qualifié le 10 mars, à l'Assemblée nationale, le projet de loi relatif à la détermination des sièges de députés sortants et de suppléants. « Aucune loi ne pourra être votée sans le parti communiste », a-t-il déclaré. M. Beullac a ajouté : « La seule différence entre le P.C. et Mitterrand, c'est que le P.C. a la durée devant lui. C'est une église. Il travaille dans le temps. M. Mitterrand, lui, est pressé. S'il échoue cette fois-ci, il devra renoncer à sa vieille nostalgie du pouvoir. »

● M. Pierre Lefranc, président de l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, écrit dans le dernier numéro du bulletin mensuel de l'association : « Le régime commande qu'oubliant nos très justifiés griefs nous recommandions aux gouvernements de conviction, au adhérents de l'Association nationale de soutenir la formation qui affirme son attachement

aux objectifs de de Gaulle. » Il constate que « toutes les formations de l'opposition ont annoncé qu'elles souhaitent modifier et les institutions et la loi électorale. »

● Le bureau parisien de l'Union des étudiants juifs de France (U.E.J.F.) a protesté contre la prise de position de certains étudiants juifs qui a apporté son soutien à des candidats de la majorité et appelle à voter « dès le premier jour pour les candidats du parti socialiste et du mouvement des radicaux de gauche, en raison de leurs positions dans le conflit du Proche-Orient et de leur considération à l'égard de la communauté juive de France. »

PLAINTES EN DIFFAMATION A NICE

Le général François Binoché a déposé, jeudi 9 mars, une plainte en diffamation contre le mensuel l'Action Nice-Côte d'Azur, qui soutient M. Jacques Médecin, secrétaire d'Etat au tourisme et maître de Nice. Tous deux sont membres du conseil municipal de la 3^e circonscription de Nice. La plainte vise, entre autres, une enquête du dernier numéro de l'Action Nice-Côte d'Azur sur le candidat M. Dr Jacques Toussaint, suppléant du général Binoché et ancien membre des républicains indépendants, « préférait la strupontin offert par le fils assassin de Bastien-Thiry et de Dequedre, plutôt que de mourir dans l'ombre de Jacques Médecin. »

D'autre part, M. Jacques Médecin a déposé vendredi 10 mars une plainte en diffamation contre la section Vernier du parti communiste français, qui soutient la candidature du général Binoché. « Dans un tract largement distribué, indique un communiqué de M. Médecin, le parti communiste a déclaré que, en 1976, déjà, M. Médecin avait été le journal l'Humanité devant la sixième chambre du tribunal en grande instance de Nice pour ses mêmes calomnies » et que, le 6 juillet 1976, l'Humanité avait été condamné au délit de diffamation et condamné.

● L'agression contre M. Claude Roland. Les agresseurs de M. Claude Roland, trente et un ans, candidat R.P.R. dans la 3^e circonscription du Val-d'Oise, sont des colporteurs d'affiches mécontents de ne pas avoir été engagés par ce candidat (le Monde du 11 mars). Les cinq hommes, qui ont été interpellés par la gendarmerie, ont déclaré aux enquêteurs qu'ils voulaient faire comprendre à M. Roland qu'il leur devait une indemnité.

● Un candidat du Front autogestionnaire, M. Gilles Bourbey, dans la 1^{re} circonscription du Val-d'Oise, a été victime, jeudi 9 mars, à Beaumont-sur-Oise, d'une agression. Roué de coups par deux inconnus, il a été laissé inanimé dans un fossé. M. Bourbey a porté plainte.

Après les incidents qui ont fait un mort à Fort-de-France, le candidat R.P.R. accuse le parti autonomiste

De notre envoyé spécial

Fort-de-France. — Après le meurtre, jeudi 9 mars (« le Monde » du 11 mars) dans la soirée, de M. Thololin Jalla, âgé de quarante-trois ans, membre du service d'ordre de M. Michel Renard, candidat R.P.R. dans la seconde circonscription de la Martinique (dont le député sortant est M. Aimé Césaire, app. P.S.), M. Lucien Dupres, procureur de la République à Fort-de-France, a ouvert, vendredi 10 mars, une information judiciaire. M. Beauvais, juge d'instruction, a été saisi du dossier. Le préfet de région, M. Paul Nolrot-Cosson, a lancé ce même jour un appel au calme.

C'est au cours d'une réunion électorale en faveur de M. Renard, place de la Savane à Fort-de-France, que M. Jalla, « activiste connu », a été mortellement blessé vers 20 h. 30. Selon des éléments de l'enquête, trois coups de couteau, dont un mortel, lui ont été portés. Deux autres membres du service d'ordre de M. Renard ont été légèrement blessés. Il s'agit de MM. Bizet et Rassi, originaires du Marigot, municipalité dont M. Renard est le maire.

Dans le cadre de son enquête, la police judiciaire a d'ores et déjà entendu plusieurs témoins du meurtre, qui ont porté des accusations précises.

« Je n'ai pas le seul élu de ce département à bénéficier de l'autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-président du conseil général, secrétaire fédéral du R.P.R. à la Martinique aujourd'hui candidat aux élections législatives dans la deuxième circonscription, est un homme armé. Les meurtres électoraux martiniquais ne sont pas tendus : c'est une autorisation de porter de l'arme, arme que je peux porter de façon permanente et visible, comme le maire et conseiller général du Marigot, vice-pr

POLITIQUE

des élections législatives

L'ARGENT DE LA CAMPAGNE

Des dizaines de millions de francs pour quoi ?

Tout le monde connaît le même langage : tout est clair chez nous, pas de dépenses excessives, pas d'argent caché. Et d'annoncer des dépenses globales pour la campagne électorale de 10 millions de francs pour le P.R., 10 millions pour le P.C., 2 à 3 millions pour le P.S., 10 millions pour le P.R.P. Origine des fonds : souscriptions et recettes hebdomadaires de partis. A entendre les responsables des finances des quatre grands : affiches, journaux, placards, rassemblements, études « psycho-sociologiques » de secteurs, écharpes, tee-shirt, bonnets, autocollants, pochettes

beaucoup moins cher qu'on ne le croit : chaque candidat dépensera en moyenne de 50 000 francs à 100 000 francs. Ces évaluations ont l'air d'un spécialiste du marketing politique : « Adieu ! ». Dans le jargon des campagnes, on parle de « budget-type » d'une campagne électorale, en milieu urbain, est de l'ordre de 250 000 F. L'attachage revient à 50 000 F, les frais de réalisation à 100 000 F, les relations publiques (pochettes, journaux, réunions) à 100 000 F, les frais divers (colleurs, service d'ordre, etc.) à 50 000 F. Ce dernier poste est bien aménagé, épargné au candidat d'un parti comptant un nombre important de militants. Les « campagnes clés en main », publiques ou privées, sont les agences spécialisées, recourent à des techniques sophistiquées (1).

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Certaines opérations relèvent du trafic d'influence et même du roman noir. Un des principaux spécialistes du marketing politique conteste qu'un candidat de droite dans le Sud-Ouest, pourtant impliqué dans une famille infortunée, lui a offert en échange de sa collaboration, outre le prix normal de ses services, un chalet et un vaste terrain dans une station de sports d'hiver dans une grande ville du Centre-Ouest. La société imprimant le bulletin municipal de la droite a obtenu d'un candidat de la gauche, conseiller municipal, pour obtenir des rabais sur l'impression de ses publications électorales. Le maire a dû s'interposer. Le propriétaire d'une imprimerie s'est vu contraint d'accepter d'imprimer plusieurs centaines de milliers d'adresses d'une formation majoritaire, à des tarifs sans concurrence, en échange de la récupération du lot pour « belles de nuit » qu'il possède à proximité de la Madeleine.

LE PRIX DES « PIEDS-NOIRS »

Au nombre des moyens les plus classiques employés par les formations politiques afin de s'attirer les bonnes grâces des électeurs, figure l'utilisation de certaines fortes personnalités connues de la population. L'un des exemples les plus récents est aujourd'hui le rôle joué par Pierre Le Gall, ancien député d'Alger, dont les activités ont été dénoncées par le mouvement RUCORS (Rassemblement et coordination unitaire des rattachés et spoliés) (1). Travaillant en étroite collaboration avec le cabinet de M. Jacques Dominiati, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, présenté ici comme conseiller technique du parti républicain (2), le candidat « spécial » de l'Elysée, M. Pierre Lagardère, qui parcoure la France depuis plusieurs semaines, afin d'acquiescer « le bon choix » aux « pieds-noirs », dispose d'un réseau de relations financières non négligeables. Conjointement à ses affirmations selon lesquelles celles-ci seraient purement personnelles (Paris-Match du 17 février), l'ancien député d'Alger aurait reçu du cabinet de M. Dominiati, selon certains rattachés parisiens bien informés, un compte de 50 000 F pour ses frais d'itinérance. Ce montant de subvention à venir s'ajoute au montant total de 350 000 F. — A.R.

Le rassemblement de Pantin est évalué par le R.P.R. à 3 millions de francs. Selon le Canard enchaîné dont les informations paraissent en l'occurrence dignes de foi, la dépense atteindrait 12 millions de francs ! Le parti communiste et M. Barre ont organisé des manifestations analogues. Les cinq mille canaux publicitaires occupés par le P.R. en l'événement dans toute la France ont coûté, selon les agences chargées des réservations, 2 millions de francs ; sans compter les frais de conception et de réalisation des affiches ! Le R.P.R., si Raymond Barre et le parti socialiste ont fait des campagnes d'importance comparable. La multiplication du nombre de candidats P.R. (210) par le montant du soutien financier attribué à chacun par les instances nationales (10 000 à 30 000 F) donne des résultats supérieurs (21 à 63 millions) aux dépenses globales que le parti reconnaît dépenser (2 à 3 millions de francs). Le nombre des concurrents est de 480 candidats pour le P.C., de plus de 440 pour le P.S., de plus de 415 pour le R.P.R. Chacun de ces dépenses anglo-français, à elle seule, l'essentiel des budgets « officiels » des partis à l'évidence, n'est-ce pas l'évidence ? Le coût de leur déclarations n'est pas de la pure fantaisie. Pour avoir une idée plus précise des dépenses réelles, il faut sans doute appliquer aux budgets annoncés des coefficients multiplicateurs qui peuvent varier de 2 à 20. Le P.S., qui fait état, et de beaucoup du plus gros budget, étant celui qui paraît s'écarter le moins de la réalité.

Il est clair que collations, souscriptions, produits de ventes diverses, etc., ne suffisent plus à couvrir les frais réels. D'où vient donc l'argent ?

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

(1) Le Monde du 21 février.
(2) Le Monde du 18 février.

d'allumettes, apéritifs, matériel de sonorisation, livres, disques, lettres « personnalisées », vidéo, dessins animés coûteraient décidément

Il est clair que collations, souscriptions, produits de ventes diverses, etc., ne suffisent plus à couvrir les frais réels. D'où vient donc l'argent ?

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Les participations du contribuable

Sans compter le remboursement légal des frais de campagne minimum (bulletins de vote, profession de foi, etc.) aux candidats ayant obtenu plus de 5 % des voix, soit 73 millions de francs en 1978, le contribuable participe à son insu aux dépenses. Il est tenté par les municipalités d'utiliser les services communaux à des fins électorales. Par exemple, à Saint-Etienne-du-Rouvray, municipalité communiste, des camions-bennes à élévateur municipaux sont employés pour recueillir d'un seul coup les affiches haut placées du parti socialiste. Dans une commune voisine, tenue par le P.S., la documentation de ce parti est expédiée dans les enveloppes de la mairie. Comme une enveloppe vaut en moyenne 0,05 F, lorsque la circonscription compte cinquante mille électeurs, la mairie donne ainsi 2 500 F. A Paris, Mme Nicole de Hauteclocque, candidate R.P.R. dans le XV^e arrondissement, a adressé aux électeurs une brochure imprimée sur papier glacé par l'imprimerie municipale à l'Hôtel de Ville à l'insu du chef de l'imprimerie. L'embauche d'employés municipaux, militant du parti, dans les maires communistes a provoqué de nombreux conflits. A Saint-Etienne, par exemple, M. Durand a déposé une plainte contre la municipalité communiste pour détournement de fonds publics (le Monde du 2 mars 1978).

Autre exemple : dans les milieux de la publicité, on n'hésite pas à établir un lien entre les services rendus par les agences de marketing politique et l'attribution de celles-ci des budgets publicitaires de l'administration. Inventaire du marketing politique en France, M. Michel Bongrand, qui reconnaît organiser la campagne d'une quarantaine de candidats, dont certains lui ont été recommandés par Mitterrand et par l'Elysée, a à cet égard également les budgets publicitaires des ministères des armées, de l'intérieur, de la dérogation à la sécurité routière, de la Port de Paris. Les agences qui, ces derniers mois, ont réalisé les campagnes du secrétariat d'Etat à la consommation, du « plan Barre », des services des handicaps, des P.T.T., des ministères de l'environnement, du travail, de l'éducation et de l'équipement... qui se sont chiffrées par dizaines de millions de francs font aussi, pour la plupart, la « promotion » de candidats de la majorité.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Un intérêt mêlé d'inquiétude dans les capitales du Maghreb

En raison de la proximité géographique, de liens historiques, de la présence en France de nombreux émigrés, de l'importance des échanges commerciaux et des relations de coopération culturelle et technique, la vie politique algérienne est traditionnellement liée à celle des trois pays du Maghreb d'une manière continue. Si en Tunisie, les saignants événements de janvier ont conduit les habitants à se replier sur eux-mêmes, il n'en va pas de même au Maroc et en Algérie.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

Après les militants, « colportent » les entreprises. Le P.C. dispose, en permanence, d'une machine puissante qui contribue à alimenter les versements de quelque trois cent dix entreprises qu'il contrôle. Une idée forte répondue veut que le patronat aide aussi bien la gauche non communiste que la majorité. Selon la recette bien connue du père d'Alouette : « un cheval, une éolante », précisait-on à gauche. M. André Rousselet, qui a été le responsable financier de la campagne présidentielle de M. Mitterrand, a indiqué que trois fédérations patronales ont donné 310 000 F au candidat de la gauche, tandis qu'il versait à 2 millions de francs le versement des autres industries mécaniques en faveur de M. Giscard d'Estaing.

ALAIN GIRAUUD, VERONIQUE MAURUS.

(1) Forum Gestion, n° 18, janvier-février 1978. © Docteur marketing politique.

(2) Les dossiers confidentiels du général de Gaulle, de Claude Auzet, Nicolas Aron et Louis Mazerot, Editions France-Maspero, 130 rue de Valenciennes, Paris.

(3) M. Didier Barthez, secrétaire général du parti radical, candidat de l'Union pour la démocratie française dans la 30^e circonscription de Paris, s'est prononcé vendredi 10 mars, au cours d'un dîner avec le communiste israélien de Belleville, pour la fermeture du bureau de l'O.L.P. à Paris, pour le transfert de l'ambassade de France de Tel-Aviv à Jérusalem et contre la constitution d'un Etat palestinien indépendant. Il a soutenu, ce sujet, deux propositions d'autonomie administrative formulées en Israël et a notamment déclaré : « Je n'ai pas beaucoup l'impression de territoires occupés, qui, par les mémoires françaises, ressemblent à une manière particulière et déplaisante. Mieux vaut parler de territoires administrés par Israël ».

(4) Les rapports avec le parti communiste ont toujours été délicats. Les prises de position du P.S. sur le Maroc-Orient notamment, ont souvent été critiquées par la gauche tunisienne. En outre, les récents commentaires du P.S. sur les émeutes du 26 janvier (le Monde du 8 février) ne sont pas de nature à réchauffer l'atmosphère.

(5) Enfin, l'anticommunisme latent du pouvoir tunisien a une victoire de la gauche n'aurait aucune chance d'être apaisée à Tunis, sans dans les milieux pro-socialistes démocrates de MM. Mesri et Haasib Ben Ammar, où l'on n'évoque pas cependant sans une certaine appréhension une participation communiste au gouvernement.

LA PENSÉE UNIVERSELLE

romans

Albert AIAHUIZIER
 « LE PROPHÈTE ET LES PRÉSIDENTIELLES »
« Un livre original, inattendu, gai et truculent. Bravo ! » Jean NOHAIN.
 256 pages, 37,50 F T.T.C.

Sophie GAUJARD
 « CLAIRS-OBSCURS »
Voyage à la recherche de l'amour et de la mort
 256 pages, 31,30 F T.T.C.

Manuel CHIAPUSO
 « DELIRE ET RÉTROVISION »
Un brillant récit de politique-fiction sur l'Espagne de demain
 220 pages, 42,80 F T.T.C.

Berthe BONNEFOUS
 « LES CHANTS DU PRISONNIER »
La vie quotidienne des enfants d'un tribun romain au premier siècle
 190 pages, 30 F T.T.C.

Charles-Louis GUILLAUME
 « THÈRESE OU LA GLOIRE DE DIEU »
Une vigoureuse interpellation à l'humanité égarée
 224 pages, 32,10 F T.T.C.

TOUTOUCH
 « PATATRAS »
Les désillusions et le désespoir de l'humaine tragédie
 192 pages, 30 F T.T.C.

Paul LAHOVARY
 « MESURE D'UNE OMBRE »
Un thème légendaire méditerranéen dans une Roumanie surgie des rêves
 128 pages, 26,80 F T.T.C.

Joël GAINÉC
 « UNE VIE DE RENOUVEAU »
Ceux que le rouleau compresseur de notre société a écrasés
 64 pages, 21,40 F T.T.C.

Jean-Claude ALBUISSON
 « L'AFFAIRE VOLQUE »
Des savants, des policiers et des monstres fantastiques
 162 pages, 27,80 F T.T.C.

Jean-Marie GANLE
 « PLANTEUR »
Du chroniqueur d'un agronome tropical au Zaïre
Les tribulations d'un Européen en Afrique
 130 pages, 32,10 F T.T.C.

Pierre GUYARD
 « L'HYMNE A LA JOIE »
Le triomphe du bonheur, de la joie et de l'amour
 352 pages, 42,80 F T.T.C.

André BARKALAYA
 « DES CONQUÉRANTS IMPRÉVUS »
Un voyage au sein d'une civilisation extraterrestre
 224 pages, 42,80 F T.T.C.

Marie PÉPRIER
 « L'ENFANT MORT »
La tendresse : une nécessité vitale pour l'enfant
 64 pages, 21,40 F T.T.C.

Philippe THOMAS
 « LES PLAISIRS »
(Divertissement)
Le parti pris de la gaieté, face à l'actuelle morosité
 180 pages, 27,80 F T.T.C.

André BENSAMOUN
 « LE TESTAMENT DE JUSTINE CHAZAT »
Un fin limier dans la lignée de Sherlock Holmes et Hercule Poirot
 152 pages, 30 F T.T.C.

Francis LAWRENCE
 « CLIN D'ŒIL »
Une invitation à l'honneur, à la poésie et à l'amour
 220 pages, 42,80 F T.T.C.

Philippe COURBE
 « LES CONSÉQUENCES »
Un aventurier entraîné malgré lui dans le conflit bioéthique
 256 pages, 34,30 F T.T.C.

Paul MONESTIÉ
 « SOURIRES ET ORAGES DU CŒUR »
De la prodigieuse complexité du cœur humain
 224 pages, 34,30 F T.T.C.

Christophe MIGNOT
 « LA ROSE DES PLUIES »
De folles amours qui touchent à l'immortalité
 220 pages, 42,80 F T.T.C.

Jeanine VANNEER
 « LA OU FINIT LE ZAÏRE »
Une évocation divertissante de l'Afrique d'avant l'indépendance
 192 pages, 30 F T.T.C.

Fred GIBON
 « JEAN »
Djin' - La recherche nostalgique du temps enfui
 180 pages, 27,80 F T.T.C.

Marie-Joséphine GRAVIER
 « SERVANE »
Un univers fraternel brisé par l'implacable destin
 192 pages, 30 F T.T.C.

essais

Michel VERGÉ-FRANCESCHI
 « LA ROYALE AU TEMPS DE L'AMIRAL D'ESTAING »
Préface du duc de Castries, de l'Académie française
La vie de l'officier de marine au XVIII^e siècle
 220 pages, 37,50 F T.T.C.

Michel HERBLAY
 « LES HOMMES DU FLEUVE ET DE L'ATOME »
E.D.F. : de l'hydraulique au nucléaire, l'histoire d'une gestion
 126 pages, 27,50 F T.T.C.

René-J. HENRY
 « BIOPOLIS »
 « UN URBANISME POUR SURVIVRE »
De la mégalopolis sur-répressive à un urbanisme diffus
 192 pages, 30 F T.T.C.

Paul STRINDAË
 « MÉMOIRES D'UN CONDAMNÉ A MORT »
Le récit cruel, brutel, violent, de l'enfer du bagnes
 320 pages, 42,80 F T.T.C.

Guy DE BEAUMONT
 « DE L'ESPRIT DE LA MATIÈRE A LA MATIÈRE DE L'ESPRIT »
Réflexion sur les problèmes vitaux posés par notre perception de la vie
 224 pages, 27,50 F T.T.C.

Colonel Pierre CHARTON
 « IL Y A LA LÉGION... »
Un témoignage passionné sur la légendaire Légion étrangère
 256 pages, 34,30 F T.T.C. (116 illustrations)

Bernard FLEISCHER-SONNENBERG
 « AU-DELÀ DE LA SECONDE CRISE MONDIALE »
Les développements de la crise, leurs causes et leurs conséquences
 160 pages, 27,80 F T.T.C.

Docteur Siméon LANGLOIS
 « UN MILLION DE MALADES L'INFARCTUS DU MYOCARDE »
Mémoires d'un médecin - Pictorial d'une histoire d'une région du Perche
 224 pages, 32,10 F T.T.C.

Pierre TRAHARD
 « DIEU ÉTAIT AVEC EUX »
(Gott mit uns)
Récits de guerre : 1914-1918 et 1940-1945
Une étude morale sur la grandeur et la faiblesse de l'homme
 224 pages, 34,30 F T.T.C.

André FARJANE
 « J'AI ADOPTÉ UN ENFANT »
L'insuccès douloureux de deux essais successifs d'adoption
 224 pages, 34,30 F T.T.C.

Marcel DELEAU-DESHAYES
 « AVENTURES D'UN GOUFANGUE »
Du voyage illustré par l'auteur
La vie quotidienne d'un prisonnier de la dernière guerre
 128 pages, 30 F T.T.C.

Pierre LACHAR
 « PAS D'ACCORD »
Un Français moyen dénonce ce qui ne va pas en France
 192 pages, 30 F T.T.C.

Yvonne D'AZZUR
 « MES NUITS DANS L'AU-DELÀ »
Voyages d'un médium dans le monde mystérieux de l'au-delà
 220 pages, 32,10 F T.T.C.

Stefan BOROWSKI
 « L'ORCHESTRE GRANDE FAMILLE ET PURGATOIRE »
Grandeur et servitude du musicien d'orchestre
 160 pages, 27,80 F T.T.C.

Marcel POUMAILLOUX
 « LA SCIENCE N'EST PAS TOUT »
Contestation d'une prétention de certains intellectuels à l'infailibilité
 224 pages, 32,10 F T.T.C.

Jean-Baptiste TEISSEIRE
 « TOUTE LA VÉRITÉ SUR LES ACCIDENTS DE LA CIRCULATION »
 Tome II
La responsabilité des pouvoirs publics face à ce fléau mortel
 224 pages, 32,10 F T.T.C.

Marionne LE HENANFF
 « LE CONSOLATEUR »
La République de l'Éternel
 224 pages, 34,30 F T.T.C.

Léon LEVIC
 « LIBERTÉ ET DISCIPLINE »
 « Vous savez comment Rome a fini... » G. CLEMENCEAU.
Notes et réflexions sur le déclin de l'Occident
 284 pages, 26 F T.T.C.

Jacques DERVOIS
 « L'ENORGISME DU MONDE MODERNE PAR LA RÉVOLUTION TRADITIONNELLE »
Détruire la mentalité régnante constituant notre prison
 320 pages, 42,80 F T.T.C.

Alfred LAFOSSÉ
 « LES SOUCOUPES VOLANTES EXISTENT ET JE VOUS LE PROUVE »
Plaidoyer pour l'existence de civilisations extra-terrestres
 352 pages, 48,30 F T.T.C.

Roland HUCHON
 « SUR LA ROUTE DU GRAND NORD »
Les enrichissantes émotions d'un voyage en Scandinavie
 128 pages, 26,80 F T.T.C.

Louise DIDREL
 « L'AMOUR EN FILIGRANE »
De l'amour, solution des problèmes de notre société
 96 pages, 23,90 F T.T.C.

René RICATTE
 « DE L'ILE DU DIABLE AUX TUMUC-HUMAC »
Préface du général Duria
Une rigoureuse et passionnante fresque de l'histoire de la Guyane
 240 pages, 31,30 F T.T.C.

Paul CASSE
 « SCIENCE ET SAGESSE »
Une complémentarité vitale pour l'humanité menacée
 160 pages, 27,80 F T.T.C.

Eric-C. AMANN
 « ENTRE LA NAISSANCE ET LA MORT »
Dialectique de la vie
L'implacable exigence de la rationalité la plus rigoureuse
 224 pages, 32,10 F T.T.C.

Rodolphe GUASCO
 « LA ROSÉE BRÛLE LE SEL »
Un alchimiste nous livre les secrets de son savoir
 236 pages, 64,20 F T.T.C. (nombreuses illustrations)

Pierre BELOTTI
 « PORTRAIT D'EDGAR FAURE »
Témoignage sur un homme hors du commun
 160 pages, 27,80 F T.T.C.

Pierre KNOLL
 « A LA RECHERCHE DU POSSIBLE »
Solus Populi Suprema
Pour l'accession de l'humanité à un état permanent de bien-être
 160 pages, 32,10 F T.T.C.

Docteur Jean-Pierre SIMONNI
 « OPUSCULE SUR L'IMMORTALITÉ »
Est-ce une chance de réapparaitre dans sa descendance ?
 192 pages, 34,30 F T.T.C.

HON VIET
 « LE VIETNAM HUMANISTE »
Un cri désespéré pour le respect de la dignité humaine
 256 pages, 37,50 F T.T.C.

François-Jean DURAND
 « MANIFESTE POUR UNE FISCALITÉ NOUVELLE »
Transformer profondément l'impôt qui exécute la Loi
 96 pages, 20 F T.T.C.

P.-E. SANTANGELO
 « HISTOIRE DES ORIGINES »
Traduit et adapté par San Pacifico
La civilisation, extraordinaire déguisement de l'état préhistorique
 208 pages, 30 F T.T.C.

Pierre BAYLE
 « LES APPARITIONS DE VALLENSANGES ET SES MIRACLES »
Une lumière apparue pour raffermir la foi chrétienne
 192 pages, 34,30 F T.T.C.

Madeleine LEMOINE
 « LES OBSCURS DE LA DROLE DE GUERRE »
Un exemple de la lutte et de la souffrance du peuple lorrain
 128 pages, 26,50 F T.T.C.

B.-E. GEORGIU
 « NOUS ! FEMMES CUBAINES »
Le cri de la dignité enfin retrouvée
 128 pages, 23,60 F T.T.C.

Poètes du temps présent

YASSAD
 « LE CŒURIER »
 112 pages, 26,80 F T.T.C.

Yves BADIN
 « A TOUT »
 112 pages, 26,80 F T.T.C.

Marie-Madeleine PAWLOFF
 « LES POÈMES DU SOIR »
 176 pages, 26,80 F T.T.C.

Emile DELAUNAY
 « GÉMISSEMENTS »
 160 pages, 30 F T.T.C.

Jean-Jacques BAILLY
 « LETTRES A ISCHAH »
 224 pages, 32,10 F T.T.C.

E. BRULET, P. BROUILLET, H. BRULET
 « RÉCIF D'AMOUR »
 224 pages, 32,10 F T.T.C.

Antoine ROUXEL
 « DANS L'EAU DU REGARD »
 112 pages, 23,60 F T.T.C.

MARIE-CLAUDE
 « AMOUR MON CENTRE »
 112 pages, 23,60 F T.T.C.

Maxime BACQUET
 « LES INCLINAISONS »
 80 pages, 21,40 F T.T.C.

Edouard FAIDER
 « LE CLAIR MATIN DE LA CHAUDE SAISON »
 254 pages, 37,50 F T.T.C.

Jennifer BELL
 « L'EGYPTE AUX MILLE VISAGES »
 128 pages, 26,80 F T.T.C.

Contes et Nouvelles
 Jean-Raymond FRUGIER
 « CONTES DU LIMOUSIN »
Des étiennes sensibles à la violence des positions humaines
 224 pages, 34,30 F T.T.C.

Marcel MATTHIEU
 « NONSENSE CARTOONS »
En images littéraires corrosives, on défie la morale
 210 pages, 32,10 F T.T.C.

François DE BAYLE DES HERMENS
 « OMBRE ET CLARTÉ »
Un témoignage attentif aux complexes compartiments humains
 160 pages, 30 F T.T.C.

Robert MILLET
 « DEUX RÊCITS ALPESTRES »
Un soin dérivatif aux maux de notre civilisation
 224 pages, 37,50 F T.T.C.

Romain BUISSET
 « LA GRANDE TRABOULE »
Nouvelles du temps où les relations humaines étaient faciles
 250 pages, 34,30 F T.T.C.

Christian MOUSSET
 « PAROLES SANS HISTOIRE »
Sketches d'un comédien-poète jonglant avec les mots
 96 pages, 22,10 F T.T.C. (111 pages)

Théâtre
 Fidel DE SAINT-AUBIN
 « RÉFLECHIR A L'ART D'AIMER »
 suivi de « MONSIEUR CASSEPIED »
 Par le biais de l'humour, une observation psychologique pénétrante
 96 pages, 23,70 F T.T.C.

3 BIS, QUAI AUX FLEURS • PARIS 4^e • 325-85-44

DIFFUSION, LIBRAIRIE, VENTE : 7, rue des Garmes — PARIS (5^e) — Tél. : 033-75-95 ou aux G.R.D.L. HACHETTE

Le Monde aujourd'hui

Si je n'avais pas con

R

Les journées morte

E

Au fil de la semaine

S

L'AUTRE VISAGE DE LA FRANCE

A

مسكذ من لاصول

Handwritten signatures and notes at the bottom right of the page.

Le Monde aujourd'hui

LA VIE

Si je n'avais pas connu mon mari...

REGARDER les gens qui ne nous voient pas est bien amusant et depuis qu'elle est dans mon champ visuel, je ne m'ennuie pas. Mais que fait-elle au Café de la Paix ? Seule ? Cet air perdu sinon éperdu. Il y a quinze ans, ça lui allait bien. Mais aujourd'hui ? Enfin, son regard qui flotte au hasard croise le mien. Elle se dresse, file à ma table.

« Comment tu vas ?
— Et toi ?
— Couci-couga. Jacques et moi, si tu veux tout savoir...
— Tout ? Je n'en demande pas tant.
Elle a gardé cet air qu'elle avait de sourire en parlant mais quelque chose ne va pas, visiblement. « Je te souhaite d'être follement amée », lui avais-je

glissé, inquiet, le jour de son mariage. Son mari ne me plaisait pas. Je subordonnais le rictus dans le fruit. Mais elle ne voyait pas de si près le danger imminent. Elle l'avouait : son cœur était un instrument si compliqué qu'un rien le détachait.

« Combien es-tu d'enfants, Sylvie ?
— Deux.
— Tu ne t'es jamais mariée ?
— Oui, je ne peux pas faire autrement mais je peux t'en dire qu'en réalité je n'ai jamais été mariée. Je suis mariée. Sa présence n'y change rien. Au contraire. Nous sommes plus étrangers l'un à l'autre que si nous ne nous étions jamais connus. Je vais divorcer. J'allais penser : occupes-toi ! elle a trouvé quelqu'un. Mais je le sens sur un autre plan et m'étonne, oubliant que 29 % des mariés, selon l'IFOP, se déclarent, après trois ans de mariage, mécontents, déçus.

VU DE BRETAGNE

Ces journées mortes...

ET si l'on venait à haïr son pays dans la suite inintermittible de ses ciels bas, dans toutes ses journées mortes qui se triment d'avance en sècher, dans ses heures seules, indistinctes, toutes pareilles, pareillement glorieuses ?
La couleur grise mène tout, apaise le relief des champs, fonde dans une égale banalité l'arc des grèves, la criée des flots. Savez-vous qu'il y a une tristesse de la mer ? Savez-vous que le mar posède une énorme faculté de porter l'homme à l'ennui et même au désespoir ? Elle est là, étale, immobile, masquée. Masse figulée, plombée, presque noire, elle ne dit rien. Miroir du néant, elle porte en elle ce qui se passe, elle ne dit rien, elle ne sait quelle insidieuse, silencieuse méchanceté. On l'a à ce point exploitée, la mer, qu'elle se venge en cette fin d'hiver en dormant à qui la contempe que la lassitude de vivre. Ces citadins sont absurdes qui veulent pour leurs villes de grandes belles vitrines donnant sur la lagune. De quoi se flinguer ou s'abrutir de whisky. Avec plus de sagesse, nos marins-pêcheurs inventaient un architecture fermée laquelle, tournant le dos à la mer, s'ouvrait sur un petit jardin, sorte de patio fruste, carcé de cabanes

à filets et à isoins. De la mer morte, ils avaient quelque dégoût. Pêche faite, ils retrouvaient leur âme de jardiniers et ne jetaient un regard sur l'Océan, entre deux coups de oeil, que pour en flâtrer l'humour, en sonder les vents.
Ces vents, justement, mollissent occasion des semaines. Je suis de ceux qui épouillent leur violence. J'aime entendre vivre le monde dans l'indomptable assaut de la houle et le vent beuglant des vagues sur port de Tréguier. N'est-ce pas alors que les maisons sont les plus douces, et maternelles et festives ? Quel plaisir de s'endormir à Botzulan en ces nuits brèves, houleuses, violées par la houle inamovible, invisible des chevaux marins ! La Bretagne n'est jamais plus allemande qu'en de tels orages, quand tout cogne et craque dans les chaînes et les galets : ressacs des lames, querelles d'arbres. Et pour peu qu'un brat soviétique illumine la mer en son coucou de chien, il ne vous reste plus rien à faire que de vous lever dans un caboulot, de commander un rouge douze degrés et de tout plus ou moins solitairement des splendeurs de l'opéra fantastique. Et, bien vite, vous demandez à la barmide de vous servir un autre verre...

Ce bonheur s'estompe par les jours sans musique, jamaes créchonnants. « Comment ça va à Montparnasse ? », se disent les villes savent distraire l'homme du sale temps. Nullément la Bretagne qu'ingénie, au contraire, et avec quelle perfidie à vous laisser seul face à vous-même à vous plonger dans vos ormes intérieures, à vous enguir dans votre conscience intime. Surtout, patience, patience, patience, comme la lame son rocher. Mais moi, je ne suis point de pierre dure. Mon cœur d'argile, si fragile dans les saisons !
Et cependant, malgré cette tristesse, je m'arrête rarement à Paris. Comme si cette tristesse elle-même m'était nécessaire, comme si j'étais inconsciemment devant oeyer les oiseaux qui me donne la Bretagne, comme si le crénelage d'aimer encore une capitale que j'ai tant décriée ! On est comme ça dans ce pays : ne vous y fiez pas, nous sommes gens très compliqués.
Mais chut ! Je crois entendre le vent se lever sur Botzulan. C'est épatant...

XAVIER GRALL

« Tu ne t'es jamais mariée ?
— Oui, je ne peux pas faire autrement mais je peux t'en dire qu'en réalité je n'ai jamais été mariée. Je suis mariée. Sa présence n'y change rien. Au contraire. Nous sommes plus étrangers l'un à l'autre que si nous ne nous étions jamais connus. Je vais divorcer. J'allais penser : occupes-toi ! elle a trouvé quelqu'un. Mais je le sens sur un autre plan et m'étonne, oubliant que 29 % des mariés, selon l'IFOP, se déclarent, après trois ans de mariage, mécontents, déçus.
« Ma vie avec ce type. Ce pauvre type !
— Mais que t'a-t-il donc refusé ?
— Le bonheur.
— Il était répétiteur-conseil, n'est-ce pas ?
— Il l'est toujours. Mais justement.
— Justement quoi ?
— Il ne s'intéresse qu'à son travail. Ce qu'il veut c'est réussir. Être quelqu'un, comme il dit. Tu permets que je me casse ?
— Je serais.
— Il n'est même pas intelligent. Il n'est capable que de gagner de l'argent. Sans son bureau il tomberait mort au bout de trois jours. Jamais un livre, jamais un concert, jamais de théâtre. À la maison, il s'assied devant la télé. Comme une bête.
— Et lui, il veut divorcer ?
— Je n'en suis rien. Il y a des natures qui sont traitées. Je n'ai jamais su avec lui. Surtout qu'il m'a vue enfoncée dans la fange du mariage. Il ne s'est plus occupé de moi. Depuis que je suis avec lui, je n'ai fait que vieillir. Il ne m'a pas comprise...
PIERRE LEULIETTE
(Lire la suite page 17.)

L'APPARENCE

Une sorte de vertige

par Jules Roy

NOTRE horizon ressemble à une éternité immobile. A vivre à la campagne, l'air contracté la même mélodie que mes voisins, qui s'assoient à la prairie du béton. A peine dans la bouclette des cils, nous nous sentons mal à l'aise. Une course prolongée dans Paris nous confronte à des problèmes qui ne sont pas les nôtres et nous heurte à tout, à le douceur des amitiés lointaines comme à la réalité d'un monde implacable qui nous ramène à notre place, hors des illusions et des rêves. Car, nous goûtons à des plaisirs que nous n'avons pas ici : la contemplation de belles filles et de belles vitrines, le cinéma, le restaurant nous changeant de nos grandes solitudes. Nous apprécions ce qu'on appelle l'urbanité, et pourtant, très vite, nous avons hâte de rentrer chez nous.

En cette fin d'hiver, des vents glacés soufflent encore sur les satures vides, et avec la promesse électorale qui a longtemps duré et ne nous lâche plus quelque chose a changé.
La soir, quand nous regardons le journal télévisé avec ses ruses d'événements et de catastrophes, nous croyons hébété une lie assaillie par la tempête d'ordinaire, nous pouvons choisir entre les trois chaînes le spectacle qui nous permet de nous évader. A présent, comme harcelés par des caméras qui convolent nos bulletins de vote, nous ne nous sentons plus chez nous. Anéantis par une heure réservée à l'infinité et à la querelle — car, nous avons l'impression que nous nous couchons sur les visages des autres. Rayonnants, capotés, nous éclatons d'un bonheur ou d'un grand gémissement si nous leur accordons nos suffrages. Ils nous amènent tous, pour demain la justice et la prospérité.
Il arrive que, lorsque ce n'est pas un leader qui parle, nous ne sachions plus à qui nous avons affaire et que nous contondions les sigles entre eux. Et il est vrai que chaque parti possède une vérité qui attire et séduit. Les uns en font-ils trop ? Les autres pas assez ? Nous inclinons soudain vers des doctrines ou des systèmes qui jusqu'ici nous tentaient peu. Il arrive aussi que nous nous égarions. Nous convaincre, c'est autre chose. Nous convenons de quoi, d'ailleurs ? Il ne s'agit plus de notre vie ou de notre mort, mais finalement, de nous, puisqu'on ne parle que de ça.
Une même petite phrase qu'on glisse parfois nous inquiète : après le 19 mars, si nous n'avons pas su choisir, ce sera le pire. Si la majorité l'emporte, c'est une course liée, les troubles vont commencer, et si la gauche gagne, l'énormité du changement provoquera une révolution économique ou bien nous vaudra plus rien. Les uns et les autres nous assurent, en cas d'échec de leur programme, chaos et apocalypse, au point que beaucoup d'entre nous s'engluent dans quelque chose qui ressemble à de l'angoisse. Certains tiennent un cochon pour avoir des provisions au congélateur. D'autres se demandent si les vaches vont continuer à venir et les poules à pondre. On dirait que la zone tranquille où nous nous mouvons encore est le centre d'un cyclone. Quand il bougera, le tonnerre balayera tout. Et ce, c'est ce que nous redoutons le plus.

Dans les villes, le chaos peut être une fête, une explosion de colère ou de joie. Pas chez nous. Nous aimons émettre les trains passer à l'heure et la petite voiture jaune du facteur corner pour s'arrêter. Rien de plus sûr pour nous que le hêtre qui s'élève parfois de la nation. On dirait alors que tout est ordonné, notre âme se met à bouillir comme une casserole d'huile sur le feu, et une sorte de vent se lève sur nous. Plus de journaux, plus de lettres. La télévision, quand nous l'avons, n'est pas un grand secours, comme dans les villes, pour les relations amicales. Il n'y a que la grève de la télévision qui ne nous attire pas, car elle nous délivre des débats colériques et de la publicité.
Une seule certitude pour les paysans : la terre — si peu qu'on en a — est un véritable or, et le printemps est orage. Il y a déjà de limbes bouillonnantes sur arbres, un frémissement brille dans les herbes et nous avons entendu les premières notes de l'ère ou la huppe. Chez nous, tout va au pas des saisons, et nos colères, quand elles éclatent, ont la violence des orages. Le maire a beau me dire avec humour que ses administrés ne savent pas pour quoi ni pour qui ils votent, il n'en doute pas : ils savent bien choisir ce qui leur arrange. Et c'est là où je me sépare d'eux.

Au fil de la semaine

Sil la France ne déteste pas qu'on la regarde au fond des yeux, elle aime par-dessus tout se regarder elle-même dans les miroirs qu'on lui présente, fussent-ils parfois déformants. Tous jours inquiets de son apparence, comme une adolescente désespérée d'un bouton de fièvre au d'un teint bruni, elle se rassure lorsqu'on lui parle d'elle, de ses grandes vertus et de ses charmants défauts, sujet inépuisable dont elle ne se lasse jamais. Ainsi, en ces deux dimensions où elle se voit, et peut-être se croit, à la fois spectatrice, orbita et enjeu de la partie, espère-t-elle apercevoir ou miroir fugitivement son visage dans le miroir brisé du scrutin.
Mais c'est l'autre visage, celui des jours ordinaires, sans maquillage politique ni masque électoral, qu'elle ne cesse en réalité de guetter du coin de l'œil. D'où le foinnement de ces livres-portraits où des hommes et des femmes quelconques viennent raconter leurs vies toutes simples, leurs loies, leurs peines et leurs espérances, afin que chacun y retrouve des bribes de son propre passé. D'où le succès aussi de toutes ces études, enquêtes, analyses et psychanalyses de la France et des Français qui tiennent à jour notre mémoire collective en retouchant, mais après nous, notre image.
Deux de ces ouvrages, cette semaine, ajoutent ainsi quelques nouveaux traits au tableau. L'un repose entièrement sur les sondages de la Sofres et veut offrir une vue cohérente et commentée de l'Opinion française en 1977 (1). L'autre mêle un sondage de l'IFOP et les témoignages recueillis par l'hebdomadaire « Télérama » auprès de ses lecteurs pour retracer « la Vraie Vie des Français » telle qu'ils la rêvent et l'ont racontée (2).

L'AUTRE VISAGE DE LA FRANCE

par PIERRE VIANSSON-PONTE

A quel rêvent les Français ? D'abord, pour un citadin sur deux, vivre à la campagne, orés de la nature, mat magique. C'est la « vraie vie », c'est l'équilibre, le bon sens, la mesure. Preuve à l'encre : à la mesure, neuf habitants sur dix déclarent qu'ils ne voudraient pour rien au monde aller s'installer ailleurs. Quant à ceux qui vivent à la ville et, tout bien que mal, s'en accommodent sans se sentir trop exilés ni frustrés, ils invoquent des avantages et des compensations. Avantages : le nombre et la variété des distractions, un plus large éventail d'emplois, plus de produits et de marchandises offerts — à la fois tantation et large possibilité de choix, — et surtout de meilleures études pour les enfants. Compensations : les animaux domesti-

ques, plus nombreux en France que partout ailleurs, la résidence secondaire et le mythe du départ, un jour peut-être... C'est décidé, nous partons : 11 hectares de collines et de chardons en « Lazère », voilà où cette ancienne enseignante, devenue gérante de magasin dans une ville moyenne, se promet avec sa famille de « vivre une réalité qui soit aussi belle qu'un rêve ».
Seconde aspiration largement partagée : voyager. Pour s'évader, pour découvrir des paysages et des gens nouveaux, pour connaître l'aventure — à la condition toutefois qu'elle soit confortablement organisée. Cette demande-là passe, et de loin, avant toutes les autres, qu'il s'agisse de mode, de spectacles, de voiture — mais où ! — de vacances, de sport... Des millions de Français s'endorment en rêvant qu'ils iront un jour à Tahiti, dont le nom revient sans cesse dans les histoires qu'ils racontent et se racontent. Ou plus simplement, comme cette « cheminote » quinquagénnaire qui est allée quinze fois à Londres la cause des réductions et billets gratuits, qu'ils s'envolent enfin pour New-York.

On soupire ensuite, et c'est le troisième rêve, en songeant à tout ce qu'on aurait voulu créer. Créer, c'est bien souvent bricoler, par goût ou par nécessité, parfois simplement, comme cette « vie d'artiste, quoi », explique cette veuve de cinquante-cinq ans qui aurait tant aimé — et elle n'est pas la seule — « vivre de sa plume ». Que de destins manqués d'écrivains ou de poètes parmi nous ! A croire que chaque Français porte en lui son livre de raison, comme cet harloger-bijoutier de soixante-dix-neuf ans qui a raconté en gros cahiers sa vie pour son petit-fils, mais ne veut pas mourir avant d'avoir été édité.

Demier rêve largement partagé : être propriétaire. Propriétaire de « sa maison », avec un bout de jardin, même grand comme un mouchoir de poche. Nous avons la position de la pierre, probablement issue de la pénurie de logements de l'entre-deux-guerres. Et qu'il nous tombe demain un petit héritage, un lot à la Loterie, une bonne somme ou tiercé, nous saurons qu'en faire : acheter « ma » maison, bien sûr.
De quoi manquons-nous ? D'argent souvent, ou du moins trois sur cinq ne ressentent cruellement, mais aussi et tout autant de temps : au point que nous sommes, en grande majorité, prêts à payer un peu moins d'argent pour disposer d'un peu plus de temps. Il y a aussi ceux qui incriminent la chance et ceux qui souffrent du manque de culture, à

l'image de cette femme de soixante-sept ans qui aurait plus que tout voulu posséder « une encyclopédie complète, tous les dictionnaires, des masses de livres » et qui ne peut plus, dit-elle, qu'attendre la mort en rêvant encore à tous ces livres que l'on lui a promis et qui ne sont que quelques livres convenables pour les lire...
De quoi avons-nous peur ? Contrairement à ce qu'on pourrait croire, nous n'avons pas peur de l'avenir. Nous sommes même, à cet égard, si optimistes, si confiants, que cela frise l'inconscience. Quatre Français sur cinq estiment qu'ils ont une vie meilleure, plus facile et plus agréable, que leurs parents : jusque-là, rien d'étonnant, encore qu'on entende surtout ces temps-ci les clameurs des mécontents. Mais un Français sur deux ou presque est convaincu que ses enfants auront à leur tour une vie meilleure que la sienne, que les dix prochaines années seront meilleures que les dix dernières, que la croissance de l'économie, l'amélioration des conditions de vie de chacun se poursuivront. La crise économique et la crise morale de l'Occident n'ont rien de cette robuste assurance.

Comme nous n'en sommes pas à une contradiction près, nous osons cependant une certaine peur du progrès. Peur pour l'humanité. Peur pour notre pays et nos enfants : ils seront, dans vingt ou trente ans, de moins en moins libres, de plus en plus indifférents les uns aux autres, écrasés par les règlements et condamnés à l'uniformisation. La ciel de ce soudain pessimisme : les atteintes portées à l'environnement, le bruit, la pollution, l'urbanisation croissante...

UNE foule d'autres incantations et réactions, répétées et examinées dans les deux ouvrages cités, vaudraient encore d'être rapportées. Ainsi de notre attitude, disparate, envers chacun des éléments d'une devise célèbre, travail, famille, patrie.
Le travail : nous nous divisons en deux groupes à peu près égaux pour le considérer comme une malédiction, ou comme une contrainte épuisante ou, au contraire, l'occuper son temps, de ramorer l'isolement, de réaliser son ambition.
La famille reste, chacun en convient, une institution fondamentale à laquelle on s'accroche. Elle a changé et changera encore : le mariage à l'essai est largement admis, l'évolution de la condition, du rôle, de l'importance de la femme, apparaît rapide et positive. Mais les enfants tiennent une place plus considérable que jamais dans notre vie, nos espoirs ou nos craintes et, de tous les

plaisirs, ce sont les fêtes de famille — à commencer par Noël — que nous aimons le plus.

La patrie, enfin : Alain Duhamel peut parler à bon droit d'un patriotisme « tranquille, placide et confiant », sans chauvinisme ni nationalisme. Cette nation qui nous a tant désirés est maintenant acceptée par presque tout : près de neuf Français sur dix, s'ils avaient eu le choix, auraient voulu naître en France. Et ceux, très minoritaires même parmi les jeunes, qui rêvent encore de s'expatrier, sont surtout séduits par le « modèle » anglo-saxon : parmi les moins de vingt-cinq ans, dix auraient aimé être américains, huit anglais, un seul soviétique, contre soixante-dix qui se félicitent d'être français. L'unité nationale, que la classe politique redoute de voir mettre en cause par les poussées autonomistes et régionalistes voire par l'union européenne, n'apparaît nullement menacée dans l'esprit du public. Et si Israël compte encore exactement dix fois plus de partisans proclamés que les pays arabes, la force de frappe, outre grand thème de division politique, est maintenant admise sans discussion par une forte majorité.

Quelques sources d'étonnement enfin : la justice, jugée mauvaise, mal organisée et mal dite par le plus grand nombre ; l'attachement marqué à une médecine libérale ; la véritable passion vouée, par-delà tous les vicages politiques, à la libre entreprise, qui compte douze fois plus de partisans que d'adversaires, de même que la liberté de choix de l'entreprise ou du travail, et aussi le sentiment de vivre dans une société qui s'ouvre progressivement, ou les distances entre les classes ne sont plus immuables.
En résumé, déjà plus social-démocrate que civiquement protégée et maintenue en tutelle, la France apparaît beaucoup moins comme une société bloquée que comme une nation en voie de modernisation et qui s'efforce relativement satisfait de cette perspective.

(1) Ouvrage dirigé par Jérôme Jaffré, avec une préface de Pierre Weil et des contributions de Denis Lodon, Jacques Oudet, Roland Cayrol, Jean-Luc Fardel, Alain Jabbard, Christian Peyrefitte, Jean-Paul Blais, et Joseph Davini, Éditions Meyer Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 304 p., 80 F.
De ce livre, on a retenu essentiellement les éléments portés sur l'évolution de la société des 60 sur les données politiques extraites de l'analyse de Alain Duhamel, le Consensus français ainsi que du chapitre rédigé par Jean-Paul Blais et Joseph Davini (Les Jeunes et la France et Les Enfants d'aujourd'hui).
(2) Par Janick Arbois et Joëlle Schiltow, Préface et postface de Francis Mayor, Seuil, Collection « Arctique », 300 p., 45 F.

RADIO-TELEVISION

PLUS DE DEUX MILLIONS D'IMMIGRÉS REGARDENT « MOSAÏQUE »

Six millions de téléspectateurs d'après le film français... Même si le chiffre paraît un peu gros...

sur FR 3 et qui s'adresse aux travailleurs immigrés dans leur propre langue... Cette émission populaire est aussi une émission controversée...

la suite de remaniements internes assez complexes... mais toujours sous la tutelle du ministère du Travail...

saïque. Son budget, qui n'a pas augmenté depuis l'an dernier... est de l'ordre de 10 millions de francs...

DIVERTISSEMENT SANS POLITIQUE

ENTRE LA ZONE INDUSTRIELLE ET L'AUTOROUTE

Entre la zone industrielle et l'autoroute, en plein terrain vague... des flaques de boue, il y a les quatre bâtiments de la cité de transit.

Nass El Ghwane... « On lui a proposé de faire un film publicitaire... mais il a refusé... »

DANS certaines familles portugaises on ne fait plus le marché le dimanche... Les femmes arabes préparent le couscous...

maquette qui remplacerait la formule immigrés... première série d'émissions en langue étrangère...

franc l'insulte, on a vu de petits films abominables... les gens ont été très choqués par cette information...

Disons pour aller plus vite que l'émission était délibérément folklorique... avec un barrage délabré sur la dimension politique...

Comme dans les sondages, les M. regardent tous les dimanches « Mosaïque »... C'est la course le matin pour ne pas manquer le début de l'émission...

« Les M. ont quitté le Maroc en 1964... la plupart des enfants nés en France... ont des parents qui sont nés en France... »

« Les informations, c'est le petit noyau... Sans que ce soit politique... les M. ne s'occupent pas de politique... »

« A l'automne 1974, M. Paul Dijooud... a demandé à trois réalisateurs portugais... de concevoir une émission... »

Les ennuis commencent

Informations pratiques et culturelles, conseils, mini-journal... constitué par des documents venant des pays d'origine...

« Le succès de Mosaïque tient de ce qu'on est allé chez les immigrés... qu'on a filmé leur fête... »

« Sans réduire la part du culturel... on veut donner des informations sociales et quotidiennes... »

« Mosaïque n'a jamais été un projet de télévision... mais un projet de production... »

« Mosaïque n'a jamais été un projet de télévision... mais un projet de production... »

« Mosaïque n'a jamais été un projet de télévision... mais un projet de production... »

« Mosaïque n'a jamais été un projet de télévision... mais un projet de production... »

« Mosaïque n'a jamais été un projet de télévision... mais un projet de production... »

SECRET DE L'INSTRUCTION SUR A 2

Les malheurs de Mme le juge

« L'AVRIL Mme le Juge elle cherche toujours à se montrer compréhensive envers les témoins qu'elle convoque... »

de son évier. C'est à son chandelier servant, un emf dévoué, avocat de son état... »

Une opération intéressante

Pour la troisième chaîne, Mosaïque est une émission financière... intéressante... »

« Mosaïque est une émission financière... intéressante... »

UN MÉDIUM EN FEUILLETON

La course au trésor de Raoul Sangla

« PARCE que Madame Rose, ed e pi inconduite des loukous et de Yerdil... »

« Madame Rose, ed e pi inconduite des loukous et de Yerdil... »

Le jour

« Le quatrième dossier est étonnant... de terre, ont été dévastées par le feu... »

« Le quatrième dossier est étonnant... de terre, ont été dévastées par le feu... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

SECRET DE L'INSTRUCTION SUR A 2

Les malheurs de Mme le juge

« L'AVRIL Mme le Juge elle cherche toujours à se montrer compréhensive envers les témoins qu'elle convoque... »

UN MÉDIUM EN FEUILLETON

La course au trésor de Raoul Sangla

« PARCE que Madame Rose, ed e pi inconduite des loukous et de Yerdil... »

Le jour

« Le quatrième dossier est étonnant... de terre, ont été dévastées par le feu... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

Le monde

« Si les affaires criminelles où Mme le Juge instruit sont reliées... »

RADIO-TELEVISION

La campagne officielle

Les émissions de la campagne officielle sur les ondes sont diffusées simultanément par les sociétés TF 1, A 2, FR 3 et France-Inter, du mardi 14 mars au vendredi 17 mars, à 20 h. 30, soit pendant quatre émissions antérieures au second tour de scrutin.

Les porte-parole de la majorité et ceux de l'opposition disposent chacun de onze minutes d'antenne quotidienne et de douze minutes le dernier jour. Une durée de cinq minutes de tenue est accordée à chacune des formations non représentées à l'Assemblée nationale, mais habilitées à s'exprimer sur les ondes.

Toutes ces formations s'expriment avant le second tour de scrutin dans l'ordre suivant :

MARDI 14 MARS

Rassemblement pour la République (sept min.) ; Union pour la démocratie française (quatre minutes) ; parti socialiste et radicaux de gauche (six min.) ; parti communiste (cinq min.) ; Démocratie chrétienne (cinq minutes) ; Front autogestionnaire (cinq min.) ; Union ouvrière et paysanne pour la démocratie prolétarienne (cinq min.).

MERCREDI 15 MARS
Lutte ouvrière (cinq min.) ; Ligue communiste révolutionnaire (cinq min.) ; Action républicaine indépendante et libérale (cinq min.) ; parti communiste (quatre min.) ; parti socialiste et radicaux de gauche (sept minutes) ; Union pour la démocratie française (cinq min.) ; Rassemblement pour la République (six min.).

JEUDI 16 MARS
Rassemblement pour la République (sept min.) ; Union pour la démocratie française (quatre minutes) ; parti socialiste et radicaux de gauche (six min.) ; parti communiste (cinq min.) ; Centre national des indépendants paysans (cinq min.) ; Rassemblement des usagers des services publics, des contribuables et groupements de défense (cinq minutes) ; Mouvement des démocrates (cinq min.).

VENREDI 17 MARS
Collectif Ecologie (six min.) ; Parti des forces nouvelles (cinq min.) ; parti communiste (cinq min.) ; parti socialiste et radicaux de gauche (sept minutes) ; Union pour la démocratie française (cinq min.) ; Rassemblement pour la République (sept min.).

Les soirées électorales

Plusieurs chaînes conjuguèrent leurs efforts pour donner ensemble les résultats du premier et du second tour de scrutin aux soirs des 12 et 19 mars. En direct de la salle des fêtes de l'hôtel de Lassay, Antenne 2 et Europe 1 diffusèrent en permanence le même programme de 18 h. 30 à 23 heures. De leur côté, France-Inter et FR 3 collaborèrent pour présenter en commun, dès 20 h., les moments les plus importants de ces soirées TF 1, pour sa part, fera cavalier seul, de 19 h. à 2 heures du matin aux soirs des deux tours de scrutin.

Sur TF 1

MM Christian Bernadac et Paulette Duhamel présentent les soirées électorales à partir de 19 h. 45. Dès 20 heures, une première estimation de la SOPRES en pourcentage de voix est donnée au soir du premier tour, et à la même heure une évaluation des résultats nationaux en sièges est communiquée au second tour. Les premiers débats intéressent les personnalités politiques sur le plus haut sujet proposé vers 20 h. 15. L'opération « résultats à la demande » permettra aux

télépectateurs de connaître en duplex dès 20 h. 30 le 555-81-111 les résultats dans leur circonscription.

Un réseau important de liaisons directes et permanentes sera établi avec les quarante envoyés spéciaux de TF 1, répartis à Paris (au ministère de l'Intérieur, à l'hôtel Matignon, à l'hôtel de Ville et aux sièges des grands partis politiques), ainsi que dans les principales villes de province.

Sur Antenne 2 et Europe 1

Depuis la salle des fêtes de l'hôtel de Lassay transformée en studio pour la circonstance, MM Jean-Pierre Elkabbach et Etienne Mougeotte présentent les soirées électorales, dont la partie variétés est animée par M. Jacques Chancel. Dès 20 heures, au premier tour de scrutin, l'opération « estimation » réalisée par C.I.I. Hennessey-Bull donne le pourcentage en voix de chacune des grandes familles politiques. Le plus tôt possible, au soir du second tour, sera communiquée la composition de la nouvelle Assemblée nationale. Les premières réactions des person-

nalités politiques arrivent en duplex dès 20 h. 15. Les principaux leaders politiques se réunissent vers 21 h. 15 autour d'une « table ronde ». Une estimation par régions, enfin, est fournie vers 22 heures. Six Français, trois femmes et trois hommes, interviennent tout au long de ces deux soirées pour poser des questions aux journalistes, commentateurs et responsables politiques.

Les résultats annoncés et commentés seront « visualisés » par divers tableaux animés, sur des cartes apparaissant l'évolution des voix par rapport aux précédentes élections législatives. Un dispositif spécial indiquera la progression respective des formations de la majorité et de l'opposition.

La coordination des soirées est assurée par M. Bruno Dalle pour Europe 1 et M. Pierre-Henri Arustam pour Antenne 2. La réalisation télévisée est confiée à M. Jean Cazenave.

Sur FR 3 et France-Inter

Les rédactions de FR 3 et France-Inter, réunies au studio 102 de la Maison de la radio, présentent en commun à partir de 19 h. 55 les résultats des élections législatives aux soirs des 12 et 19 mars.

A partir de 19 h. 35, simultanément sur France-Inter et FR 3, l'antenne est confiée à MM. Jean Lefèvre (pour Radio-France) et Claude Lefèvre (de FR 3) Comp d'envoi à 20 heures avec une première estimation de la SOPRES, exclusivement diffusée sur France-Inter. L'analyse de ces chiffres est immédiatement donnée sur les deux chaînes.

FR 3 procède à partir de 20 h. 15 et durant dix minutes aux premiers des vingt-deux décrochages régionaux organisés par le concours des bureaux régionaux d'information alors que la chaîne de radio multiple, grâce à ses envoyés spéciaux, les résultats, les estimations nationales, ainsi que celles de dix circonscriptions « tests ». Une synthèse commune est prévue pour 21 h. 15, suivie à 21 h. 35 d'un second décrochage FR 3, et sur France-Inter d'une série d'interventions des envoyés spéciaux.

Le premier débat des leaders politiques a lieu à 22 h. Il ne dure que jusqu'à 22 h. 30 sur FR 3, qui s'en remet alors, pour la dernière fois, à ses rédactions régionales pendant une demi-heure. La discussion se poursuit sur France-Inter, entrecoupée de résultats, de réactions sur des péchés et des évaluations de la SOPRES.

La deuxième synthèse est confiée à France-Inter, à 23 h., la radio étant jusqu'à 0 h. 30 la seule à poursuivre la communication des résultats, accompagnés de discussions et de pronostics. C'est à la fin du film programmé « Chrono de minute » que FR 3 rejoint l'antenne pour une dernière synthèse établie par M. Claude Guillaumin. Veillée jusqu'à 2 heures du matin.

Notons que, en vertu d'un accord établi avec Télé-diffusion de France et avec l'Agence France-Presse, les journaux de FR 3 utilisent pour la première fois le procédé Antiope qui permet l'indication instantanée sur l'écran des résultats provenant de l'A.F.P. (« Service élections » de Radio-France au 524-70-00.)

Sur R.M.C.

Dès 20 heures, les 12 et 19 mars, Radio-Monte-Carlo est en mesure de communiquer les scores des principales formations politiques, grâce au concours de Harris-France. La priorité est donnée aux résultats des régions de sa zone d'émission. En direct du journal Sud-Ouest, à Bordeaux, une équipe R.M.C. donne les résultats des premier et second tours de scrutin. La même opération est organisée en direct du quotidien le Progrès de Lyon ; sur simple appel téléphonique (au 37-53-111), les auditeurs peuvent obtenir les résultats de tous les départements de la région Rhône-Alpes, détaillés et analysés par l'agence Algès et des étudiants de l'Institut d'études politiques. Une permanence de R.M.C. est également assurée à Toulouse et à Nice. En direct des studios parisiens, les soirées élections sont présentées par MM. Jean-Luc Galant, Pierre Follister et Roland Cayrol. Deux grands débats politiques, sont prévus à 22 heures et à 24 heures, auxquels participeront les représentants des principales formations politiques.

Sur R.T.L.

M. Jean-Marie Cavada présente les résultats de 20 heures à 1 heure du matin. Une première estimation du score des grandes familles politiques est donnée dès 20 heures par C.I.I. Hennessey-Bull, qui assure également la même opération pour Antenne 2 et Europe 1. R.T.L. a prévu de plus de donner une estimation spécifique des résultats des huit circonscriptions-clés. Dès 20 h. 15 au premier tour, il sera indiqué si les différentes personnalités politiques de ces circonscriptions sont élues au premier tour ou en ballottage. La même opération sera réalisée le 19 mars, à l'échelon national et pour les huit circonscriptions vedettes, à la différence qu'au second tour c'est le nombre de sièges obtenus par les différents partis et le nom du député pour les circonscriptions-clés qui seront communiqués. M. Michel Leblanc assure la réalisation de cette opération pour R.T.L.

Sur Sud-Radio

En direct du studio de Toulouse, MM. Thierry Bernard et Jean-Marie Ferrand présentent les soirées électorales. Dès 20 heures, une première fourchette d'estimation nationale est donnée par Harris-France. Sous une bulle installée place Occitane, à Toulouse, les invites de Sud-Radio suivent les résultats régionaux et nationaux sur un tableau géant. Des débats sont prévus entre les candidats des diverses circonscriptions de Toulouse animés par M. Christian Oranger. La partie artistique est assurée par M. Philippe Castadet.

Les résultats sont également centralisés aux bureaux de Sud-Radio de Bordeaux, de Montpellier, de Marseille, d'Agde, de Tarbes et de Perpignan. D'autres liaisons sont prévues avec les chefs-lieux de chaque département de la zone d'émission, pour les résultats locaux.

A Paris, en direct du studio T.B.S. Radio, rue Boileau, MM. Christian Galland et Jean-Marc Sylvestre reçoivent les leaders des grands partis politiques. Une liaison avec le ministère de l'Intérieur et les sièges des partis politiques est établie en permanence.

Les films de la semaine

● SUR UN ARBRE PERCHÉ, de S. Korber. — Dimanche 12 mars, TF 1, 17 h. 45.

Une bonne idée de départ soutenue par un style pittoresque assez bien venu. Mais quand le scénario s'étire et vise à l'étude de mœurs la patte de Serge Korber se fait plus lourde et on cesse de rire bien que Louis de Funès continue ses grimaces.

● SABATA, de Frank Kramer. — Dimanche 12 mars, FR 3, 23 h.

Lee Van Cleef est un aventurier plein d'humour dans un western-spaghetti « qui a, au moins, le mérite de ne pas prendre au sérieux comme ceux de Sergio Leone. Un certain style baroque des décors et des images.

● LE COUTURIER OE CES DAMES, de Jean Boyer. — Lundi 13 mars, TF 1, 23 h. 30.

Le comique vaudevillesque des années 30, perpétué dans les années 50 par un artisan sans prétentions. Scènes de ménage et quiproquos autour d'une maison de couture. Parnandi est marié à Suzy Delair et on ne s'ennuie pas avec eux !

● HOMBRE, de Martin Ritt. — Lundi 13 mars, FR 3, 21 h. 10.

Sur les pistes habituelles du western, Martin Ritt lance un Blanc élevé chez les Apaches et ayant adopté les mœurs indiennes (Paul Newman joue le rôle d'une façon très intense) pour dénoncer le racisme et les crimes que peut provoquer la passion de l'argent. Des scènes psychologiques appuyées, une certaine lenteur, gâtent un peu une réalisation plus efficace dans les séquences d'action.

● GUERRILLAS, de Fritz Lang. — Mardi 14 mars, FR 3, 21 h. 10.

Exalter en 1950 — année où les troupes américaines allaient intervenir en Corée — la libération des Philippines dans les années 40 grâce à un héros venu des Etats-Unis pour combattre les Japonais, cela avait sûrement pour les producteurs une signification autre qu'historique. Pour Fritz Lang, ce fut l'occasion de rétablir sa situation à Hollywood. Mais ni meilleur ni pire que les autres films de guerre de l'époque, celui-ci n'est, en tout cas, pas digne de lui.

● CASABLANCA, de Michael Curtiz. — Mercredi 15 mars, FR 3, 21 h. 10.

Propagande (1942) en faveur de la résistance au nazisme et à la police vichyssoise Casablanca en studio et un patriotisme de circonstance. Oubliions cela. C'est, en fait, un film sur le romantisme du souvenir et des amours brisées, un grand mélodrame sentimental avec des personnages à la dérive, où Humphrey Bogart rencontre et aime Ingrid Bergman et berce sa nostalgie d'un air jure au piano (Play it again, Sam) répètent depuis les cinéphilles ! Michael Curtiz a créé magnifiquement l'émotion de l'aventure romanesque à ceurs perdus.

● MIRACLE A MILAN, de Vittorio de Sica. — Jeudi 16 mars, A 2, 21 h. 20.

La bonté et la gentillesse peuvent-elles changer une société où les pauvres sont opprimés par les riches ? Dansant le « néo-réalisme », Zavattini et de Sica possèdent cette capacité en faisant passer le merveilleux et une sorte de spiritualité transcasane dans la vie quotidienne d'un

bidonville milanais. Cette incursion du réalisateur de Sciuscià et du Voleur de bicyclette dans la fabrique de la culture future imaginée par Jean Ray a trouvé en Harry Kumel (réalisateur belge des Leves rouges ou Delphine Seyrig) tout une lemme-vampire ! Un illustrateur appliqué. Décors inquiétants, mouvements de caméra très élaborés, images d'assommoir séduisantes. Il n'y a là qu'un baroque de surface. Mais ce film donne envie de retrouver les sortilèges de Jean Ray, à la lecture.

● MALPÉTRUIS, de Harry Kumel. — Jeudi 16 mars, FR 3, 21 h. 10.

Un port flamand, une demeure où s'affrontent des personnages, détenteurs d'un fantastique secret. La délicate future imaginée par Jean Ray a trouvé en Harry Kumel (réalisateur belge des Leves rouges ou Delphine Seyrig) tout une lemme-vampire ! Un illustrateur appliqué. Décors inquiétants, mouvements de caméra très élaborés, images d'assommoir séduisantes. Il n'y a là qu'un baroque de surface. Mais ce film donne envie de retrouver les sortilèges de Jean Ray, à la lecture.

● A TRAVERS LE MIROIR, d'Ingmar Bergman. — Vendredi 17 mars, A 2, 23 h. 40.

Premier film d'une trilogie où viennent ensuite Les Comédiants et Le Silence qui fut au début des années 60, redécouvert Bergman, alors victime des fluctuations de la mode parisienne. Quatre personnages dans une île, méditation sur la solitude intérieure et le manque d'amour, interrogation sur l'existence de Dieu à travers les visions d'Harriet, Anderson en proie à la schizophrénie Réalisation magistralement dépourvue, détresse humaine qui cherche un apaisement, enveloppement des

visages baignés de lumière glauque. Une œuvre fondamentale de Bergman entrant dans la maturité. Mais entrant dans la trilogie entière qu'il faudrait voir — revoir.

● LE BOURGEOIS GENTIL, de Raoul Aadré. — Dimanche 19 mars, TF 1, 17 h. 30.

Une sorte de démantèlement de Bourgeois gentilhomme, de Molière, à l'époque moderne. Ça va être drôle. C'est bête et sinistre, malgré de bons acteurs. Un exemple du pire cinéma comique français.

● UNE FILLE TRES AVERTE, de Charles Walters. — Dimanche 19 mars, FR 3, 23 h.

Shirley MacLaine, arrivée de sa province, cherche à New-York un mari fortuné. Grâce à elle et à la réalisation pétillante de Charles Walters, cette comédie américaine d'il y a vingt ans, reprend un thème souvent traité, n'a rien perdu de son charme. Mais qui pésera ce charme auprès des télépectateurs les soirs des résultats défilés de élections législatives ?

● LA FOLIE DES GRANDS, de Gérard Oury. — Lundi 20 mars, FR 3, 20 h. 30.

Yves Montand a remplacé Bourvil (qui venait de mourir) auprès de Louis de Funès dans cette parodie de Ruy Blas, de Victor Hugo. Du coup, le comique du film se est trouvé modifié, par rapport au Cornaz et à la Grande Vadrouille. Mais la performance de Montand est indiscutable. Avec un budget colossal, Gérard Oury a pu lignoter ses gags et soigner la reconstitution historique. Pourquoi, d'ailleurs, refuser le luxe dans un divertissement populaire ?

de leur côté. Ils ont fait un succès à une nouvelle morale qui prône la liberté, la joie de vivre et le rêve, autant qu'à leurs aventures merveilleuses du conte et à la reconstitution réaliste d'une Toscane rurale où Ton souffrait du froid et de la aim.

De plus, c'est avec ce feuilleton qu'oo s'est enfin rendu compte en France que Luigi Comencini était un grand cinéaste. Cette reprise intervient au moment où le public des salles de cinéma découvre, avec émotion cet admirable film, l'Ininterrompue se trouve affrontée à l'enfance de la famille traditionnelle et à la mort. Pinocchio, c'est l'abandonnement d'une thématique : l'espoir d'autres rapports entre l'enfant et la société. — J. S.

● POESIE ININTERROMPUE : Pierre Klossowski. Du 14 au 19 mars, France-Culture.

Depuis vingt-cinq ans, l'œuvre de Klossowski se place sous le signe d'un nom unique. Roberte Roberte corps

convolé qui ne cesse de se donner à qui la refuse, de se retirer à qui la désire. Mais Roberte, aussi, figure de la pensée, entrée inventée par un théologien hérétique qui voisine dans la cosmogonie de l'auteur avec Baphoné, divinité noire des Templiers, et Diane, la vierge souillée au sein par le regard d'Acton Klossowski est un penseur secret, ignore du grand public, mais dont l'influence est considérable — comme celle de Blanchot — sur les écrivains et les philosophes contemporains. Une sorte d'ant-Rant enfanté par le Moyen Age, doublé d'un romancier dont l'écriture a la rigueur de la précision de celle de Sade ou de Bataille.

Et Klossowski sort de sa retraite, nous le devons à la sortie prochaine sur les écrans de la Revocation de l'Inde de Nantes, adaptation du premier volume des Lits de l'hospitalité, le trilogie de Roberte. C'est une occasion rare d'entendre sa voix sur les ondes.

Écouter-voir

● Téléfilm : NE PLEURE PAS. — Mercredi 15 mars, TF 1, 21 h. 15.

Tiré du roman du même nom, Ne pleure pas, de Guy Lagorce, ce film de Jacques Ernaud, le réalisateur de La Mort d'un gendarme, est destiné à la fois au grand et au petit écran. Il sera présenté le jeudi 16 mars en soirée de gala et dès le lendemain dans les salles de cinéma. Contrairement à ce qui s'est passé pour le Crabe tambour, également coproduit par TF 1 et d'abord réservé au circuit commercial, cette tentative, surprenante à première vue, de réserver à la toute des télépectateurs la primeur d'un film distribué ensuite dans la toute, devrait dans l'esprit de ses promoteurs (TF 1, la S.F.P. et la société Gaumont) aider à resorber la crise télévision-cinéma.

● Rediffusion : LES AVENTURES DE PINOCCHIO. — Mardi 14 mars, TF 1, 14 h. 30.

Le conte de l'écrivain florentin Carlo Lorenzini, dit Collodi, paru en 1883, est aussi célèbre en Italie que l'est Alice au pays des merveilles en Angleterre.

Dans son feuilleton en six épisodes de cinquante-cinq minutes — déjà diffusé à la télévision française en 1972 et 1973 — Luigi Comencini en a débouiné la morale conformiste. Pinocchio, le pantin de bois, était élevé dans la nécessité d'être un enfant sage. Une « bonne fee » lui apprenait à se plier aux règles édictées par les adultes et la société. Pour sa récompense, il était transformé en vrai petit garçon.

Luigi Comencini a changé tout cela. Pinocchio, petit garçon dès le début, redévoit pantin chaque fois qu'il se montre désobéissant et rebelle. Les bleus interprétés par Gina Lollobrigida est pédante, ennuyeuse. Elle représente la morale bourgeoise qui presse les enfants. Et Pinocchio (Andrea Balestri) est un jeune contestataire préférant sa liberté à ses « avantages » apportés par cette éducation. Il apprend à aimer et à choisir, en définitive, son vrai père, le pauvre menuisier Geppetto (Nino Manfredi).

Les enfants qui ont vu ce feuilleton ont bien compris que Comencini était

صكول من الامم

Advertisement for 'SUPER SKATE' by NIKA ZARAI, featuring a large graphic of a person on a skateboard and text in Arabic and English. The ad includes dates like 'Samedi 11 mars' and 'Dimanche 12 mars'.

Handwritten signatures and notes at the bottom right of the page, including a large signature that appears to be 'L. S.' and other illegible marks.

RADIO-TELEVISION

Jeudi 16 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 13 h. 50, Objectif santé ; 14 h. 5, Les vingt-quatre heures ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton ; Le renard à l'anneau d'or (rediff.) ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 15, Monsieur Neige ; 18 h. 45, Eh bien, raconte !

20 h. 35, Spécial élections, 21 h. 20, FILM : MIRACLE A MILAN, de V. de Sica (1951), avec F. Colisano, B. Bovo, E. Gramatica, F. Stoppa, G. Barnabo (M.I.). Un orphelin, qui croit de la honte et de la joie, rassemble les clochards, les alcoolisés, les pères, dans un bidonville de la banlieue de Milan.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame (Marie Bizet, fantaisiste) ; 15 h. 50, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur ; L'archéologue vus par les archéologues ; 18 h. 25, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

23 h. 10, Magazine : Un événement (Forêt : culture ou monument ?). FRANCE-CULTURE 7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h. Les chemins de la connaissance ; 8 h. 30, La geste du Graal, par F. Tristan ; à 8 h. 35, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 9 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en sig mag, avec Beate Meislop ; 11 h. 2, Hommage à Citations-Collages ; 12 h. 5, Paris pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Reconnaissons des berges de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 55, Hier soir à Vézins, d'Adolf Rüdiger ; 15 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; Le vieil du sujet ; Le chemin vers Dieu à travers la musique juive ; 16 h. 25, En direct avec Marc La Bot ; 17 h. 2, Remontrances-Citoyens-Collages ; Kagal, C. Ralfter, schilke ; 18 h. 30, Poésie ; 19 h. 5, Le Reine du Sabbat, de G. Leroux ; 19 h. 25, Éloge et médiane ; 19 h. 45, Les Bachantes, d'Europée, adaptation J. Talhaudou, avec L. Ternoff, A. Cuny, M. Garrel.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 5, Emissions régionales ; 18 h. 40, Scènes de la vie de province ; Musique dans votre ville ; Ville d'Avray, de J.-Luc Mage (orod. FR 3 Paris-Ile-de-France) ; 19 h. Les Jeux. 20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, FILM (cinéma public) : MALPERTUIS, de H. Kummel (1872), avec O. Welles, S. Hamshire, M. Bouquet, M. Carrière, J.-P. Cassel, S. Vartan (red.). Un jeune homme échoué à la recherche de la vérité de la mort de son grand-père, et des dernières volontés de celui-ci, il doit demeurer à côté avec son étrange famille.

22 h. 25, Emission littéraire : Aostroobros (Poète français d'aujourd'hui). Avec M. Alain Duclet ; Colorature ; Luc Estève ; La Laisse du temps ; Jean-Pierre Feys ; Verses ; Gilles Fuzesski ; La Nouvelle Poésie française ; L'année poétique 1977 ; et Lisette du blues ; Jean-Claude Renard ; Connaissance des poètes et la Lumière du Poète ; Pierre Seghers ; Le Temps des merveilles. 23 h. 40, FILM (Ciné-club) : A TRAVERS LE MIROIR, d'I. Berzman (1980), avec H. Andersson, G. Bjornstrand, M. von Sydow, L. Passgård (v.o. sous-titrés, M.I.). Les rapports amoureux et dramatiques de quatre personnages — un écrivain, son fille, son genre et son épouse — isolés dans une île de la rive de Friesland.

Vendredi 17 mars

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Emissions régionales ; 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h. 4, La bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Fenêtre sur ; Le renard à l'anneau d'or (rediffusion) ; 18 h. 15, Une minute pour les femmes ; 18 h. 45, Eh bien, raconte. 20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 10, Au théâtre ce soir : Le don d'Audèle, de Barillet et Gredy, mise en scène J. Le Poulain, avec M. Paccôme, M. Terbes, J. Marsan. Adèle, la nouvelle employée de maison, o le don de double face. 23 h. 5, Allons au cinéma.

22 h. 25, Emission littéraire : Aostroobros (Poète français d'aujourd'hui). Avec M. Alain Duclet ; Colorature ; Luc Estève ; La Laisse du temps ; Jean-Pierre Feys ; Verses ; Gilles Fuzesski ; La Nouvelle Poésie française ; L'année poétique 1977 ; et Lisette du blues ; Jean-Claude Renard ; Connaissance des poètes et la Lumière du Poète ; Pierre Seghers ; Le Temps des merveilles. 23 h. 40, FILM (Ciné-club) : A TRAVERS LE MIROIR, d'I. Berzman (1980), avec H. Andersson, G. Bjornstrand, M. von Sydow, L. Passgård (v.o. sous-titrés, M.I.). Les rapports amoureux et dramatiques de quatre personnages — un écrivain, son fille, son genre et son épouse — isolés dans une île de la rive de Friesland.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame (Se nourrir mieux pour éviter les maladies digestives) ; 15 h. 5, Série française : Dossiers d'actualité ; 18 h. 25, Aujourd'hui magazine ; 18 h. 35, Fenêtre sur ; La vie d'un berger ; 18 h. 55, Dessin animé ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 20, Feuilleton français : Un ours pas comme les autres ;

22 h. 25, Emission littéraire : Aostroobros (Poète français d'aujourd'hui). Avec M. Alain Duclet ; Colorature ; Luc Estève ; La Laisse du temps ; Jean-Pierre Feys ; Verses ; Gilles Fuzesski ; La Nouvelle Poésie française ; L'année poétique 1977 ; et Lisette du blues ; Jean-Claude Renard ; Connaissance des poètes et la Lumière du Poète ; Pierre Seghers ; Le Temps des merveilles. 23 h. 40, FILM (Ciné-club) : A TRAVERS LE MIROIR, d'I. Berzman (1980), avec H. Andersson, G. Bjornstrand, M. von Sydow, L. Passgård (v.o. sous-titrés, M.I.). Les rapports amoureux et dramatiques de quatre personnages — un écrivain, son fille, son genre et son épouse — isolés dans une île de la rive de Friesland.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 5, Emissions régionales ; 18 h. 40, Scènes de la vie de province ; Terese Reilly, de J.-P. Jondot et E. Minno (orod. FR 3 Toulouse) ; 19 h. Les Jeux. 20 h. 35, Spécial élections ; 21 h. 15, Magazine : La qualité de l'avenir ; ressources pour le XXI^e siècle, d'E. Leguy et F. Guillaume, réal. D. Crousot.

22 h. 25, Emission littéraire : Aostroobros (Poète français d'aujourd'hui). Avec M. Alain Duclet ; Colorature ; Luc Estève ; La Laisse du temps ; Jean-Pierre Feys ; Verses ; Gilles Fuzesski ; La Nouvelle Poésie française ; L'année poétique 1977 ; et Lisette du blues ; Jean-Claude Renard ; Connaissance des poètes et la Lumière du Poète ; Pierre Seghers ; Le Temps des merveilles. 23 h. 40, FILM (Ciné-club) : A TRAVERS LE MIROIR, d'I. Berzman (1980), avec H. Andersson, G. Bjornstrand, M. von Sydow, L. Passgård (v.o. sous-titrés, M.I.). Les rapports amoureux et dramatiques de quatre personnages — un écrivain, son fille, son genre et son épouse — isolés dans une île de la rive de Friesland.

Samedi 18 mars

CHAINE I : TF 1

11 h. 15, Emission pédagogique ; 12 h. 15, Emissions régionales ; 12 h. 30, Cuisine ; Dis-moi ce que tu manges ; 12 h. 45, Jeux pratiques ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, Histoire sans ors (l'Homme au foyer) ; 14 h. 5, Restez donc avec nous ; 14 h. 10, Miroir 2000 ; 15 h. 50, Sports : Rugby ; à 17 h. 30, Joe le fugitif ; 18 h. 5, Trente millions d'amis ; 18 h. 40, Magazine auto-moto ; 18 h. 55, Six minutes pour vous défendre ; 19 h. 45, Eh bien, raconte ; 19 h. 50, Variétés ; 19 h. 55, Numéro 9 (Robert Charlebois) ; 21 h. 30, Série américaine : Serpico ; 22 h. 20, Téléfoot.

15 h. 25, Les jeux du stade ; 18 h. 15, Rugby ; 18 h. 45, Variétés ; 19 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2. 20 h. 35, Série policière : Madame le juge (M. Biols, réal. Cl. Barma, avec S. Sigmoret, A. Karina, M. H. L.). Une enquête sur la mort d'un homme. 22 h. 15, Polémique ; Le dessus du panier, de Ph. Bouvard ; 23 h. 5, Jazz ; Barney Bigard (charnoquette) ; N.C. réal. J.-Ch. Averty.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, Journal des sourds et des malentendants ; 12 h. 15, Formation continue ; 12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Loto chansons improvisé ; à 17 h. 50 ; 14 h. 35, Des animaux et des hommes ; 15 h. 25, Les jeux du stade ; 18 h. 15, Rugby ; 18 h. 45, Variétés ; 19 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

15 h. 25, Les jeux du stade ; 18 h. 15, Rugby ; 18 h. 45, Variétés ; 19 h. 55, Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

CHAINE III : FR 3

15 h. 40, Cinéma : L'œil de l'autre, de B. Choussy, sur un scénario de G. Percec et B. Choussy, avec P. Audret, J.-P. Cassel, M. Cuvelier (rediffusion). 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h. 15, Les Jeux. 20 h. 30, Retransmission théâtrale : La Robe mauve de Valentin, de F. Sagan, réal. R. Crihne.

15 h. 40, Cinéma : L'œil de l'autre, de B. Choussy, sur un scénario de G. Percec et B. Choussy, avec P. Audret, J.-P. Cassel, M. Cuvelier (rediffusion). 18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h. 15, Les Jeux. 20 h. 30, Retransmission théâtrale : La Robe mauve de Valentin, de F. Sagan, réal. R. Crihne.

Dimanche 19 mars

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions religieuses et philosophiques ; 12 h. 15, Bon appétit ; 12 h. 25, Eurovision ; Grand Concours de la chanson (semi-finale) ; 14 h. 15, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Feuilleton : Paul et Virginie (rediff.) ; 16 h. 10, Tercet ; 18 h. 5, Série américaine : L'île perdue ; 18 h. 35, Sports ; 19 h. 45, Le monde de l'accordéon ; 19 h. 55, Restez donc avec nous ; 20 h. 30, Soirée spéciale : Résultats du deuxième tour des élections législatives.

18 h. 15, Muppet show ; 18 h. 45, L'école des fous ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h. 5, Stade 2. 20 h. 30, Soirée spéciale : Résultats du second tour des élections législatives.

CHAINE II : A 2

10 h. Cousins, cousines ; 10 h. 30, Formation continue ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h. 25, Dessin animé ; 14 h. 30, Série américaine : Dames de dames ; 15 h. 25, La loquette ; 18 h. 15, Muppet show ; 18 h. 45, L'école des fous ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h. 5, Stade 2. 20 h. 30, Soirée spéciale : Résultats du deuxième tour des élections législatives.

10 h. Emission destinée aux travailleurs immigrés : Spécial messique ; 10 h. 30, Mosaïque ; 18 h. 20, Documentaire : Le Mont-Saint-Michel et l'archaïque lumière (prise de l'émission du 17 mars) ; 17 h. 15, Espace musical : le Requiem de Verdi (seconde partie) ; l'Orchestre Amstelrad Concertgebouw Orchestra ; 18 h. 10, Cheval, mon ami ; 18 h. 35, Plein air ; 18 h. 5, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 20, Feuilleton : L'odyssée de Scott Hunter ; 19 h. 55, Soirée électorale (ouverture avec France-Inter) ; 20 h. 15, Décrochages régionaux ; 20 h. 25, Téléfilm : La Lilloise maudite ou Les larmes du labourer, de M. Sarfati, réal. F. Vincent (prod. FR 3 Lille) ; 21 h. 15, Soirée électorale ; 21 h. 35, Décrochages régionaux ; 22 h. 15, Soirée électorale (avec France-Inter).

CHAINE III : FR 3

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série américaine : Le maître chien ; 14 h. 55, Aujourd'hui magazine ; (7 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2. 20 h. 50, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Feuilleton : Mama Rosa ou la farce du destin ; 22 h. 50, Bande à part.

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série américaine : Le maître chien ; 14 h. 55, Aujourd'hui magazine ; (7 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

Lundi 20 mars

CHAINE I : TF 1

7 h. 30, Spécial élections. 12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Mazazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; à 14 h. 5, Emission pédagogique ; 18 h. 4, La bonne heure ; 18 h. 25, Pour les petits ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Feuilleton : Le renard à l'anneau d'or (rediffusion) ; 18 h. 15, Une minute pour les femmes ; 18 h. 45, Eh bien, raconte. 20 h. 30, Téléfilm : L'INTRUSE. Vers 22 h. Débat sur la psychokinèse.

7 h. 2, Poésie avec Adour (à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h. Les chemins de la connaissance ; 8 h. 30, La geste du Graal, par F. Tristan ; à 8 h. 35, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 9 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en sig mag, avec Beate Meislop ; 11 h. 2, Hommage à Citations-Collages ; 12 h. 5, Paris pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Reconnaissons des berges de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 55, Hier soir à Vézins, d'Adolf Rüdiger ; 15 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; L'invité du lundi ; Baron Thyssen ; 16 h. 25, Citoyens-Collages ; 17 h. 2, Remontrances-Citoyens-Collages ; Kagal, C. Ralfter, schilke ; 18 h. 30, Poésie ; 19 h. 5, Le Reine du Sabbat, de G. Leroux ; 19 h. 25, Éloge et médiane ; 19 h. 45, Les Bachantes, d'Europée, adaptation J. Talhaudou, avec L. Ternoff, A. Cuny, M. Garrel.

CHAINE II : A 2

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série américaine : Le maître chien ; 14 h. 55, Aujourd'hui magazine ; (7 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2. 20 h. 50, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 55, Feuilleton : Mama Rosa ou la farce du destin ; 22 h. 50, Bande à part.

13 h. 35, Magazine régional ; 13 h. 50, Feuilleton : L'éloignement ; 14 h. 5, Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série américaine : Le maître chien ; 14 h. 55, Aujourd'hui magazine ; (7 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Isabelle et ses amis ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Jeu : Les six jours d'Antenne 2.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; Michel Crozier ; 20 h. Les Jeux. 20 h. 30, FILM sur film un auteur ! LA FOLIE DES GRANDS JEUX, de G. Cury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. de Mendoza, K. Schubert, C. Tinti, A. Spritrich. Pour se pencher de la réme d'Espagne, un ministre déchu la fait séduire sur son vallet, qui passe pour un centurion.

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; Michel Crozier ; 20 h. Les Jeux. 20 h. 30, FILM sur film un auteur ! LA FOLIE DES GRANDS JEUX, de G. Cury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. de Mendoza, K. Schubert, C. Tinti, A. Spritrich. Pour se pencher de la réme d'Espagne, un ministre déchu la fait séduire sur son vallet, qui passe pour un centurion.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; Michel Crozier ; 20 h. Les Jeux. 20 h. 30, FILM sur film un auteur ! LA FOLIE DES GRANDS JEUX, de G. Cury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. de Mendoza, K. Schubert, C. Tinti, A. Spritrich. Pour se pencher de la réme d'Espagne, un ministre déchu la fait séduire sur son vallet, qui passe pour un centurion.

18 h. 35, Pour les jeunes ; 18 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre ; Michel Crozier ; 20 h. Les Jeux. 20 h. 30, FILM sur film un auteur ! LA FOLIE DES GRANDS JEUX, de G. Cury (1971), avec L. de Funès, Y. Montand, A. de Mendoza, K. Schubert, C. Tinti, A. Spritrich. Pour se pencher de la réme d'Espagne, un ministre déchu la fait séduire sur son vallet, qui passe pour un centurion.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h. Les chemins de la connaissance ; 8 h. 30, La geste du Graal, par F. Tristan ; à 8 h. 35, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 9 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en sig mag, avec Beate Meislop ; 11 h. 2, Hommage à Citations-Collages ; 12 h. 5, Paris pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Reconnaissons des berges de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 55, Hier soir à Vézins, d'Adolf Rüdiger ; 15 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; Le vieil du sujet ; Le chemin vers Dieu à travers la musique juive ; 16 h. 25, En direct avec Marc La Bot ; 17 h. 2, Remontrances-Citoyens-Collages ; Kagal, C. Ralfter, schilke ; 18 h. 30, Poésie ; 19 h. 5, Le Reine du Sabbat, de G. Leroux ; 19 h. 25, Éloge et médiane ; 19 h. 45, Les Bachantes, d'Europée, adaptation J. Talhaudou, avec L. Ternoff, A. Cuny, M. Garrel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Notre et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; Les problèmes du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h. 45, Chansons ; Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento ; Schubert, Prokofiev ; 14 h. 30, Triptyque ; Prélude ; Tartini, Pärtel, Rostislav, Weber ; 14 h. 35, Musique française d'aujourd'hui ; Français d'aujourd'hui ; L. Sagor, A. Tansman, P. Arca, F. Wammar ; 17 h. 15, Postlude ; Saint-Saëns, V. d'Indy, G. Camille ; 18 h. 2, Musique magazine ; 18 h. 15, Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe ; l'Espagne ; 21 h. 15, Festival de la musique, en direct de la salle Pleyel ; La Philharmonie nationale de Varsovie, dir. W. Rowicki, avec T. Zimrodzki ; et Quatrième Symphonie concertante ; (R. Szymonowski, et Système Symphonie, Polonaise ; (Tchaikowski) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le Noir ; l'œuvre ; et Annonces de Mme Erzsébet Balhogy (à la comtesse sanglante).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h. Les chemins de la connaissance ; 8 h. 30, La geste du Graal, par F. Tristan ; à 8 h. 35, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 9 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en sig mag, avec Beate Meislop ; 11 h. 2, Hommage à Citations-Collages ; 12 h. 5, Paris pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Reconnaissons des berges de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 55, Hier soir à Vézins, d'Adolf Rüdiger ; 15 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; Le vieil du sujet ; Le chemin vers Dieu à travers la musique juive ; 16 h. 25, En direct avec Marc La Bot ; 17 h. 2, Remontrances-Citoyens-Collages ; Kagal, C. Ralfter, schilke ; 18 h. 30, Poésie ; 19 h. 5, Le Reine du Sabbat, de G. Leroux ; 19 h. 25, Éloge et médiane ; 19 h. 45, Les Bachantes, d'Europée, adaptation J. Talhaudou, avec L. Ternoff, A. Cuny, M. Garrel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Notre et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; Les problèmes du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h. 45, Chansons ; Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento ; Schubert, Prokofiev ; 14 h. 30, Triptyque ; Prélude ; Tartini, Pärtel, Rostislav, Weber ; 14 h. 35, Musique française d'aujourd'hui ; Français d'aujourd'hui ; L. Sagor, A. Tansman, P. Arca, F. Wammar ; 17 h. 15, Postlude ; Saint-Saëns, V. d'Indy, G. Camille ; 18 h. 2, Musique magazine ; 18 h. 15, Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe ; l'Espagne ; 21 h. 15, Festival de la musique, en direct de la salle Pleyel ; La Philharmonie nationale de Varsovie, dir. W. Rowicki, avec T. Zimrodzki ; et Quatrième Symphonie concertante ; (R. Szymonowski, et Système Symphonie, Polonaise ; (Tchaikowski) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le Noir ; l'œuvre ; et Annonces de Mme Erzsébet Balhogy (à la comtesse sanglante).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h. Les chemins de la connaissance ; 8 h. 30, La geste du Graal, par F. Tristan ; à 8 h. 35, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 9 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en sig mag, avec Beate Meislop ; 11 h. 2, Hommage à Citations-Collages ; 12 h. 5, Paris pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Reconnaissons des berges de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 55, Hier soir à Vézins, d'Adolf Rüdiger ; 15 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; Le vieil du sujet ; Le chemin vers Dieu à travers la musique juive ; 16 h. 25, En direct avec Marc La Bot ; 17 h. 2, Remontrances-Citoyens-Collages ; Kagal, C. Ralfter, schilke ; 18 h. 30, Poésie ; 19 h. 5, Le Reine du Sabbat, de G. Leroux ; 19 h. 25, Éloge et médiane ; 19 h. 45, Les Bachantes, d'Europée, adaptation J. Talhaudou, avec L. Ternoff, A. Cuny, M. Garrel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Notre et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; Les problèmes du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h. 45, Chansons ; Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento ; Schubert, Prokofiev ; 14 h. 30, Triptyque ; Prélude ; Tartini, Pärtel, Rostislav, Weber ; 14 h. 35, Musique française d'aujourd'hui ; Français d'aujourd'hui ; L. Sagor, A. Tansman, P. Arca, F. Wammar ; 17 h. 15, Postlude ; Saint-Saëns, V. d'Indy, G. Camille ; 18 h. 2, Musique magazine ; 18 h. 15, Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe ; l'Espagne ; 21 h. 15, Festival de la musique, en direct de la salle Pleyel ; La Philharmonie nationale de Varsovie, dir. W. Rowicki, avec T. Zimrodzki ; et Quatrième Symphonie concertante ; (R. Szymonowski, et Système Symphonie, Polonaise ; (Tchaikowski) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le Noir ; l'œuvre ; et Annonces de Mme Erzsébet Balhogy (à la comtesse sanglante).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h. Les chemins de la connaissance ; 8 h. 30, La geste du Graal, par F. Tristan ; à 8 h. 35, Petite anthologie des croyances populaires, par J. Markale ; 9 h. 50, La face cachée du ciel ; 9 h. 7, La matée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en sig mag, avec Beate Meislop ; 11 h. 2, Hommage à Citations-Collages ; 12 h. 5, Paris pris ; 12 h. 45, Panorama ; 13 h. 30, Reconnaissons des berges de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix ; 14 h. 55, Hier soir à Vézins, d'Adolf Rüdiger ; 15 h. 45, Les après-midi de France-Culture ; Le vieil du sujet ; Le chemin vers Dieu à travers la musique juive ; 16 h. 25, En direct avec Marc La Bot ; 17 h. 2, Remontrances-Citoyens-Collages ; Kagal, C. Ralfter, schilke ; 18 h. 30, Poésie ; 19 h. 5, Le Reine du Sabbat, de G. Leroux ; 19 h. 25, Éloge et médiane ; 19 h. 45, Les Bachantes, d'Europée, adaptation J. Talhaudou, avec L. Ternoff, A. Cuny, M. Garrel.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 8 h. 30, Notre et blanche ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; Les problèmes du romantisme ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h. 45, Chansons ; Les gars de la marine ; 12 h. 40, Jazz classique ; 13 h. 15, Stéréo service ; 14 h. Radio scolaire ; 14 h. 15, Divertimento ; Schubert, Prokofiev ; 14 h. 30, Triptyque ; Prélude ; Tartini, Pärtel, Rostislav, Weber ; 14 h. 35, Musique française d'aujourd'hui ; Français d'aujourd'hui ; L. Sagor, A. Tansman, P. Arca, F. Wammar ; 17 h. 15, Postlude ; Saint-Saëns, V. d'Indy, G. Camille ; 18 h. 2, Musique magazine ; 18 h. 15, Jazz time ; 19 h. 45, Carte postale d'Europe ; l'Espagne ; 21 h. 15, Festival de la musique, en direct de la salle Pleyel ; La Philharmonie nationale de Varsovie, dir. W. Rowicki, avec T. Zimrodzki ; et Quatrième Symphonie concertante ; (R. Szymonowski, et Système Symphonie, Polonaise ; (Tchaikowski) ; 22 h. 15, France-Musique la nuit... Actualité des musiques traditionnelles ; 0 h. 5, Le Noir ; l'œuvre ; et Annonces de Mme Erzsébet Balhogy (à la comtesse sanglante).

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec Pierre Klossowski (à 14 h. 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h. Les chemins de la connaissance ; 8 h. 30, La geste du Graal, par F. Tristan ; à

Le Monde

culture

Formes

Un monde pareil et autre

Parmi ceux qui se veulent ou se croient créateurs, combien émergeront du marais où ils s'enfoncent ?

un « salon des délassés ». La chance ne joue pas seule, mais elle y tient son rôle.

terriblement éveillés, respectent plastiquement cette exigence. L'œuvre dit ce qu'il faut, qu'il dise, sous forme d'algorithmes, toutes plongées dans une

Variétés

MORT DU CHANSONNIER JACQUES GRELLO

Le chansonnier et comédien Jacques Grello est mort, mercredi 8 mars, des suites d'une affection cardiaque.

Petit, rondouillard, les yeux rieurs, malicieux, coiffés par des lunettes un peu semblables à celles de Marcel Achard, Jacques Grello était son vrai nom.

Pensant à ce qu'il a été, on se dit que la République, des Trois-Baudets, du Théâtre des Dix-Heures, Jacques Grello laisse parmi ses

Comédie, Jacques Grello avait joué les Hussards, avec la Compagnie Jacques Fabry et tourné dans le film Pot-Bouille.

entre autres modèles, ont été peints (et dessinés) sur le motif, ou bien peints et dessinés d'après des sources de collages, de fautes, de l'éclatant, plus ou moins reconstruits dans l'imaginaire.

Quels que soient les repères géographiques de cet espace réinventé, c'est la Grèce qui la sous-tend. Pierrelles est imprégné de son arôme macédonien.

Le monde n'est pas un monde à la fois pareil et autre. On le conçoit en

En fait de surréalisme, une importance spectaculaire une nouvelle galerie, remise à neuf (5). Il y a fort longtemps qu'on n'avait pas montré de roides de Delvaux à Paris.

Surréalistes, dans le sens d'écrire automatique, les dessins de Shirley Cassonno (6) le sont fondamentalement, comme l'entend le graphisme de Bellmer, Diagrammes des pulsions

Le monde n'est pas un monde à la fois pareil et autre. On le conçoit en

Musique

CONCERTS A LA PITTIÉ-SALPÊTRIÈRE

L'entrée est libre : Amphitryon, tous les jours sauf samedi et dimanche, à 12 h. 30, depuis le 7 mars et jusqu'au 17.

Si le concert est gratuit, les artistes qui viennent se demandent pas avec l'habitude, ne chaque

En fait de surréalisme, une importance spectaculaire une nouvelle galerie, remise à neuf (5). Il y a fort longtemps qu'on n'avait pas montré de roides de Delvaux à Paris.

Le monde n'est pas un monde à la fois pareil et autre. On le conçoit en

Rock

Devo ou le son du futur

Les musiciens du groupe Devo sont les nouveaux maîtres du rock'n'roll. C'est Américain de l'Ohio qui, dans

La musique de Devo est une alchimie qui met en balance la technologie et la dimension humaine. Le principe

La musique de Devo est une alchimie qui met en balance la technologie et la dimension humaine. Le principe

Jazz

Une assez bonne partie de Jacquet

Jacquet lui, n'a pas les mêmes problèmes. On dirait qu'il a passé la cinquantaine et que le jazz a hélas

« Flyjohne », il s'en souvient, même si, comme l'autre soir, il n'en garde que la progression harmonique

CARNET

Fiançailles

M. et Mme J. Carlesma-Durand et M. et Mme R.-V. Shockey, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leurs enfants,

Morignes

Jan COCATRE-ZILGIEN et Laura DOWNING-BYRD E. Se font part de leur mariage célébré

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Décès

Sa fille et son fils ont le douleur de faire part du décès de Bernard CYMERMAN,

Communications diverses

Deux journaux spéciales pour les personnes désirant cesser de fumer. Appareils des dernières années

Visites et conférences

Visites GUIDES ET PROMENADES - 15 h : Entrée de la Sainte-Chapelle, Mme Colin ; La Sainte-Chapelle

Anniversaires

Four le dixième anniversaire de la disparition subite de son ami et de ses compagnons de travail.

Messes anniversaires

A l'occasion du premier anniversaire du rappel à Dieu de R.-P. Maurice Villain.

Soutenances de thèses

Lundi 13 mars, 14 h. 30, université de Paris-IV, salle Louis-Liard, 17, rue de la Sorbonne.

Seul « Indian Tonic »

Le SCHWEPPE peut se commander à SCHWEPPE LEMON l'autre SCHWEPPE.

A L'HOTEL DROUOT

VENTE - Bel ameublement. S. S. - Tableaux anciens et modern. Mobilier ancien et style.

EXPOSITION

S. S. - Bijoux, Argent anc. et mod. S. S. - Toiles anc. Obj. d'art et d'ameubl. princ. 18. Topis d'Orléans.

THEATRES section containing various theater listings and advertisements, including 'PANIQUE' and 'RUBENS'.

Société

JUSTICE

AU TRIBUNAL DES FORCES ARMÉES DE RENNES

Droit à l'information et secret des affaires militaires

Rennes. — L'armée peut-elle craindre que la relation d'un procès suffise à compromettre l'image qu'elle s'efforce de donner à l'opinion publique ? Les incidents qui ont marqué, vendredi 10 mars, à Rennes, l'audience du tribunal permanent des forces armées ont en effet montré l'opposition qui peut exister, au moins dans l'esprit d'un commissaire du gouvernement, entre le droit à l'information que s'effor-

cent d'assumer les journalistes et le secret des affaires militaires. Pour une fois, il ne s'agit pas d'une affaire d'insoumission, de refus d'obéissance ou de désertion à l'intérieur en temps de paix. L'affaire, quoique malsaine, était bien banale. Attentat à la poudre avec violence, coups et blessures volontaires et voies de fait à subordonnés.

De notre correspondant

« femmelette » parce que « marié depuis plus d'un an, il n'avait pas encore d'héritier », et sur des mousques qui, sous la menace durent se lever, se raser, taire et défaire leur lit en un temps record. Sans l'intervention d'un autre matelot à la carure athlétique, le timide quartier-maître, principale victime de cette nuit romaine, n'aurait peut-être pas réussi à échapper à son principal bourreau, qui s'était emparé d'un couteau de cuisine et menaçait de le tuer, après avoir tenté de le sodomiser, l'évoir contraint à effectuer, nu, un parcours du combattant improvisé entre les chaises et les meubles et l'avoir forcé à des gestes obscènes devant d'autres marins qui n'avaient pas cru devoir intervenir pour mettre un terme à cette longue scène de mépris et d'avilissement.

Dans le poste voisin, dormait le commandant, qui n'avait rien entendu. Heureusement, les cris de la victime avaient réveillé un matelot qui dormait à l'étage supérieur et s'était intérieurement pour protéger la fuite de la victime.

C'est pour cette affaire que le commissaire du gouvernement, M. Ferrari, devait solliciter le huis clos en début d'audience, après s'être aperçu qu'il y avait des journalistes dans la salle. Rejetant cette requête, le président, M. le conseiller Faivre Ortu, répliquait : « Au deuxième siècle, on aurait prononcé le huis clos ; aujourd'hui, ce n'est plus la peine. » Déclément offensé par la présence des journalistes, M. Ferrari invoquait au moment de son réquisitoire l'article 191 du code de procédure pénale militaire, qui permet au tribunal d'inclure, en tout ou partie, le compte rendu des débats de l'affaire (1).

Après un court délibéré, c'est à l'unanimité que le tribunal décidait

du rejet de cette demande. D'autres incidents devaient opposer le président au commissaire du gouvernement, notamment lorsque le premier, constatant qu'il n'avait pas été pratiqué d'examen médico-psychologique de la victime, a lancé : « Vous n'avez donc pas cru devoir aller plus loin » au commissaire du gouvernement, qui a répondu : « Je ne le croyais pas utile. »

Pour ce qui est de l'affaire elle-même, le tribunal a condamné MM. Flabel et Danie, respectivement, à six mois de prison dont sept mois avec sursis et deux mois de prison dont neuf mois avec sursis.

YANN ENJEU.

(1) L'article 191 du code de procédure pénale militaire prévoit : « Le tribunal peut intervenir en tout ou partie le compte rendu des débats de l'affaire. Cette intervention est de droit si le huis clos a été ordonné. Elle ne peut s'appliquer au jugement sur la peine. Toute infraction aux seules interdictions est punie d'un emprisonnement de dix jours à trois mois et d'une amende de 3 000 francs à 10 000 francs. »

Relaxe

pour « injures à l'armée ».

Saisi d'une plainte du ministre de la défense, le tribunal correctionnel de Dijon a relaxé, vendredi 10 mars, onze militants syndicaux ou de partis politiques de gauche prévenus d'« injures envers l'armée ». Le 25 juin 1976, dans la cour de l'hôtel de ville, où de jeunes recrues de la base aérienne 102 de Dijon-Langvillier étaient présentes au défilé, ces militants avaient déployé une banderole sur laquelle était inscrit : « Danger, armée ». Le lendemain, ils avaient distribué devant la base aérienne, qui faisait une tournée « portes ouvertes », des tracts rédigés par un groupe de soldats.

Le tribunal, qui présidait M. Parenty, a estimé que l'expression « danger, armée » devait être considérée en l'espèce « comme plus ironique qu'insultatoire », compte tenu de l'évolution des mœurs, elle ne saurait raisonnablement appeler une sanction pénale. En ce qui concerne le tract, le tribunal, s'appuyant sur une jurisprudence établie depuis un an et demi, a jugé que le fait de distribuer des tracts de diffamation, et ce ne peut relever l'infamie seule lorsque les expressions outrageantes ou injurieuses se rattachent directement à une imputation diffamatoire. — (Corresp.)

Vingt-cinq ans de réclusion pour une série de vols.

La cour d'assises de l'Isère a condamné Walter Bauer (trente-sept ans) à la peine de vingt-cinq ans de réclusion criminelle et Joseph Burtolotto (trente et un ans) à la peine de quinze ans de réclusion criminelle pour une série de cambriolages ainsi que de vols commis, courant 1975, sur des jeunes filles, dont certaines étaient mineures. Le jury, écartant toute circonstance atténuante en faveur de Bauer, a retenu au contraire la « récidive légale », qui permet d'augmenter jusqu'au double le maximum de la peine encourue. L'avocat général Gandolphie avait d'ailleurs indiqué cette possibilité en rappelant que Bauer était vu infliger en août 1969 une peine de six ans d'emprisonnement pour des cambriolages.

ÉDUCATION

AU CONSEIL DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE

Les syndicats ont refusé de participer au vote sur le nouveau cours élémentaire

Le Conseil de l'enseignement général et technique (C.E.G.T.) s'est prononcé jeudi 9 mars sur les projets d'arrêtés relatifs aux nouveaux programmes et horaires du cycle élémentaire (le Monde du 10 mars). Ces textes ont été approuvés par vingt-quatre membres du C.E.G.T., trois ont voté contre et vingt-cinq — syndiqués de la FEN et Fédération Cornée — ont refusé de prendre part au vote. Ils devraient entrer en application dès la rentrée prochaine au cours élémentaire première année.

Tel qu'il est défini par les textes qui viennent d'adopter le C.E.G.T., le futur cycle élémentaire ne déplaît pas aux syndicats d'enseignants et à la Fédération Cornée des parents d'élèves. Déjà, l'organisation du cycle préparatoire (qui précède le cycle élémentaire) mise en place à la rentrée dernière consacrait l'abandon par M. Haby de son fameux projet de « C.P. à deux vitesses ». Cette idée, lancée en 1975, d'étaler les premiers apprentissages sur une ou deux années, selon la rapidité de chaque enfant mais en fixant l'entrée au cours préparatoire à cinq ans, avait suscité de vives critiques et M. Haby y avait renoncé.

Les instituteurs et les parents de la Fédération Cornée préfèrent la formule retenue qui consiste à considérer la première année du cycle élémentaire « comme le prolongement immédiat du cycle préparatoire », et compor-

tant l'achèvement des apprentissages en fonction d'objectifs qui ont pu d'ailleurs ne pas être totalement atteints par tous les élèves à l'issue de la première année de scolarité primaire.

Pourquoi les représentants de la FEN et de la Fédération Cornée au C.E.G.T. ont-ils, dans ces conditions, refusé d'approuver des textes qui les trouvent bons pour l'essentiel ? Parce qu'ils persistent à rejeter sans appel la réforme Haby dans son ensemble. Parce qu'ils gardent sur le cœur, aussi, les vicissitudes du C.E.G.T. au cours du mois dernier : par deux fois, ils avaient refusé de siéger pour protester contre la « note électorale » du ministre de l'éducation à propos des textes d'application de la loi Guemour sur l'aide à l'enseignement privé. Le ministre avait passé outre et les décrets ont été publiés le 9 mars (le Monde du 10 mars).

CHARLES VIAL.

Au lycée de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines)

La fête des « dix pour cent »

Les « dix pour cent pédagogiques », laissés, depuis 1973, à l'initiative des établissements secondaires, ont connu, depuis cinq ans, des fortunes diverses. Au lycée Corneille de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) il y a, eu cette année, deux « dix pour cent » : l'administration et les professeurs ont organisé des « sorties pédagogiques », mais des élèves ont voulu organiser eux-mêmes « la fête » au lycée, les 9, 10, et 11 mars.

Étonnante atmosphère : garçons et filles vont et viennent dans les couloirs le visage pléuré. Ils sont passés par l'atelier « maquillage ». Dans une salle, on fait de la polerie, dans une autre, des émaux. Quelques filles grattent une guitare : « On devait avoir un débat avec Marie Cardinal, mais elle n'est pas venue. » Alléluia, un professeur de mathématiques fait un cours devant une matrice brochette d'élèves. « Ils sont

économie

Compromis à Genève sur la dette des pays

Genève. — Les négociations de la Commission économique pour l'Europe (C.E.E.) ont abouti à un compromis sur la dette des pays en développement. Le texte, adopté par 18 pays, prévoit une réduction de la dette de 10 à 15 % d'ici 1980. Les pays concernés sont : l'Algérie, l'Argentine, le Brésil, le Chili, le Mexique, le Pérou, le Venezuela, le Yémen, le Zimbabwe, le Bénin, le Cameroun, le Congo, le Costa Rica, l'Égypte, l'Indonésie, le Liban, le Maroc, le Nigeria, le Pakistan, le Sénégal, le Sri Lanka, le Togo, le Viet Nam, le Yémen du Sud et le Zimbabwe.

ÉNERGIE

Le ministre de l'énergie a annoncé que le gouvernement envisage de créer une nouvelle compagnie nationale pour l'exploitation des ressources énergétiques. Cette compagnie serait chargée de développer les énergies renouvelables et de promouvoir l'économie d'énergie.

PRIX

Le prix Nobel de la paix a été attribué à un représentant de la jeunesse pour ses efforts en faveur de la paix et de la coopération internationale.

INFORMATIQUE

Un nouveau langage de programmation a été développé par des chercheurs français. Ce langage est plus puissant et plus flexible que les langages existants.

DÉFENSE

A Istres

Le Mirage-2000 a effectué son premier vol

Le Mirage-2000 a effectué, vendredi 10 mars, son premier vol au centre d'essais d'Istres (Bouches-du-Rhône). Le premier prototype de l'avion, aux commandes duquel se trouvait M. Jean Coureau, chef pilote d'essai de Dassault, a volé pendant une heure, atteignant la vitesse de Mach 1,3 (plus de 1 300 km/h) et une altitude de 12 200 mètres.

Le général d'armée aérienne Maurice Saint-Cricq, chef d'état-major de l'armée de l'air, a adressé ses félicitations à toute l'équipe et au pilote d'essai qui ont contribué au succès de ce premier vol. Il a déclaré : « J'ai confiance dans ce nouveau chasseur, qui répondra aux espoirs que l'armée de l'air a placés en lui. »

Le Mirage-2000 est le dernier-né des avions de combat conçus par Dassault-Breguet, et il est appelé à renforcer les escadres de l'armée de l'air française équipées de Mirage-FI et de Mirage-III.

C'est le 18 décembre 1975 qu'un conseil de défense, présidé par le chef de l'Etat, a adopté le projet du Mirage-2000, de préférence à celui d'un bi-réacteur A.C.F. Super-Mirage dont les coûts de construction ont été jugés trop élevés. Dès février 1976, les bureaux d'études du constructeur ont commencé à superviser la mise au point des prototypes (cinq au total). Il n'a donc fallu que deux ans seulement pour passer du projet à la réalisation.

Les ingénieurs ont conservé du Mirage-III la forme en delta de la voilure qu'ils ont munie de becs mobiles de bord d'attaque pour obtenir de meilleures performances dans toute la gamme de vitesses. Une autre nouveauté a été le choix de commandes électroniques qui autorisent, en particulier, de changements rapides de trajectoire et une manœuvrabilité accrue de l'avion. Enfin, le Mirage-2000 a été doté d'un nouveau réacteur de la SNECMA, le M53, d'une poussée de 9 tonnes (avec post-combustion) et spécialement conçu pour les hautes altitudes de grande vitesse tout en présentant un rendement satisfaisant à basse altitude.

Dans sa version initiale de défense aérienne, pour les besoins de l'armée de l'air française, le Mirage-2000 dispose d'un radar Thomson-CSF électronique Marcel Dassault d'une portée de 100 kilomètres, d'une centrale à inertie pour la navigation et d'un calculateur

SCIENCES

La fin de la mission soviéto-tchécoslovaque

LES DEUX COSMONAUTES ONT REGAGNÉ LA TERRE A BORD DE SOYOUZ-28

Le Tchécoslovaque Vladimír Remek, premier homme de l'espace à n'être ni soviétique ni américain, et le Soviétique Alexei Goubarov, ont regagné la Terre, vendredi 10 mars, à 14 h 45 (heure de Paris). (Nos Dernières éditions).

Les deux hommes, lancés du cosmonaute O. Balkouev, jeudi 2 mars, à bord du vaisseau spatial Soyouz-28, avaient rejoint le lendemain, à bord de la station orbitale Saliout-6, les cosmonautes soviétiques Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, qui sont dans l'espace depuis le 9 décembre dernier et ont battu, dans la nuit du 3 au 4 mars, le record de vie dans l'espace orbital jusqu' alors par les Américains (« le Moon » ou 4 mars).

Soyouz-28 s'est posé à l'aéroport de Khabarovsk, à environ 300 kilomètres à l'ouest de Tselindagou. Dans le nord du Kazakhstan, l'ambassadeur tchécoslovaque à Moscou, M. Jan Gajdika, a suivi le déroulement de l'opération au centre de contrôle spatial de Moscou.

Dès l'annonce du retour sur Terre des deux cosmonautes, M. Gustave Huet, chef du parti communiste et de l'Etat tchécoslovaque, leur a adressé un message dans lequel il affirme : « Votre acte témoigne de la politique internationale de l'Union soviétique et prouve l'approfondissement de la coopération entre les pays socialistes frères, ainsi que la ferme amitié entre les nations de Tchécoslovaquie et d'U.R.S.S. »

Youri Romanenko et Gueorgui Gretchko, laisse-t-on entendre, pourraient revenir sur Terre à leur tour dans quelques jours.

Le Parlement suédois a voté vendredi 10 mars, par 210 voix contre 37, une loi mettant fin à la discrimination contre les homosexuels, malgré l'opposition des conservateurs. Mais les députés ont repoussé une autre motion tendant à légaliser l'inceste. La nouvelle législation ramène de dix-huit à quinze ans l'âge minimal légal autorisant les relations homosexuelles. Seules exceptions : quand l'un des partenaires est le supérieur de l'autre ou quand de l'argent est échangé, l'âge minimal reste de dix-huit ans. — (Reuter.)

arts 8 AU 13 MARS

ménagers

PALAIS DE LA DEFENSE PARIS

NOCTURNES JUSQU'A 22H

MERCREDI 8 ET VENDREDI 10

3 jours pour comparer et bien choisir

«Attention, lundi 13 dernier jour»

Le député sur les marches

Presque simultanément, une conférence de presse improvisée dehors, sur les marches conduisant au gymnase. C'est M. Marc Lauriol, député R.P.R., qui a refusé de venir — le matin avec les autres candidats de la circonscription. Un élève : « Vous savez que vous êtes dans l'obligation de vous présenter à l'intérieur du débat politique contradictoire dans l'enceinte du lycée ? — Non, la directive est d'accord. Un professeur d'histoire : « Vous n'êtes pas gêné de mettre le croix de Lorraine sur vos épaules après avoir tant milité pour l'O.A.S. ? — Je n'ai jamais été parti de l'O.A.S. J'ai toujours été gaulliste. J'ai lutté pour l'Algérie française et je n'en rougis pas. »

Est-ce le soleil qui apporte une douceur printanière aux débats ? Toujours est-il que le ton resta court, presque bon enfant. Ce qui permit aux élèves d'enchaîner sans transition avec un duo guitare-contre-basse et des chansons de Boris Vian, devant la carcasse calcinée du bâtiment (type Paillillon) qui s'écroule en novembre.

« Nous fermons les yeux », dit le directeur, Mils Guerrier, visiblement peu enthousiasmé par l'initiative de ses élèves, du moins le « post-nouveau » qui s'est pris en charge l'organisation matérielle de l'animation du lycée. Les élèves, eux, font observer qu'on a tout fait pour les décourager : « On nous a d'abord interdit de faire une collecte pour couvrir les frais des journées, puis on nous a dissuadés d'organiser des activités de « fête. »

ROGER GANS.

Précision. — Des lignes intermédiaires ont rendu incompréhensible la présentation de la lettre que le ROC a adressée au chef de l'Etat sur la chasse telle qu'elle se pratique en France (le Monde du 11 mars). Les extraits du document publiés le 11 mars constituent l'essentiel de la lettre de M. Groslier.

صحة من الإصل

Association

PROBLEME N° 110

MORCANTALEMENT

Association

PROBLEME N° 110

MORCANTALEMENT

Le Monde économie-régions

ÉTRANGER

AFFAIRES

Compromis à Genève sur la dette des pays pauvres

(Suite de la première page.)

Cette formule flexible assure, comme le souhaitait le groupe B, le respect des formes d'intervention et permet le choix des méthodes, n'allant d'une augmentation de l'aide en volume ou d'une annulation de la dette.

L'engagement pris par les pays industrialisés, en effet, aux différents gouvernements, une certaine marge de manœuvre qui tient compte de la nature de leurs engagements. Ainsi, l'Allemagne fédérale, comme l'a annoncé son délégué au cours de la réunion de Genève, envisage la possibilité de convertir les prêts accordés à certaines nations démunies en dons. La Grande-Bretagne, quant à elle, pourrait procéder prochainement à une remise de ses créances à l'égard de ses débiteurs les plus dépourvus.

Cette décision s'inscrit alors à la suite des initiatives déjà prises par la Suède, les Pays-Bas, la Suisse et la Canada.

Pour l'avenir, de telles actions devront — il s'agit du deuxième point de l'accord — tenir compte

de certains « concepts de base » ayant trait à la situation propre de chaque pays concerné : difficultés « aiguës » de balances des paiements, situation économique et financière, problèmes structurels. Le secrétariat général de la CNUCED a été chargé de convoquer un groupe intergouvernemental d'experts afin de définir, avant la conférence de Manille, qui se tiendra en mai 1978, le détail de ces principes directeurs qui orienteront les futures opérations relatives à la dette des pays en développement.

Dans l'esprit des pays industrialisés, notamment de la C.E.E. et des États-Unis, il s'agit de mettre au point d'une part, une sorte de « code de bonne conduite » applicable en cas de crise et qui prend en considération les perspectives de développement des pays, de l'autre une « procédure » pour le traitement des problèmes financiers qui aboutit à une étude au cas par cas. Les pays en développement ne paraissent pas souhaiter des formules internationales aussi contraignantes, les concepts de base, qui représentent une plate-forme minimale,

ont été conçus de façon suffisamment large pour laisser le champ libre aux discussions.

L'accord de Genève reflète évidemment des concessions des uns et des autres et l'obligation où ils se sont trouvés de réduire les divergences. Il n'en reste pas moins que le texte cite les deux propositions du groupe B et celles des « 77 », qui, malgré de multiples variantes, n'ont pu être harmonisées et fondues en un seul texte. L'établissement d'un nouvel ordre économique international sera, en tout état de cause, une œuvre de longue haleine. La dette n'en constitue d'ailleurs qu'un des aspects et ne paraît pas en être l'élément moteur. Se pose aussi la question de la stabilisation des cours des matières premières qui pourrait faire l'objet d'une prochaine réunion à Genève, et celle des investissements et de l'industrialisation du tiers-monde, avec ses conséquences sur l'économie des pays industrialisés.

La commission Brandt qui est réunie actuellement à Vercy, pourrait, à ce sujet, jouer un rôle utile. Comme l'a souligné à Genève, le commissaire européen, M. Claude Cheysson, elle définirait des structures de négociation mieux adaptées à la prise de décisions elle dépasserait le cadre de l'analyse Nord-Sud en intégrant les forces politiques, patronales et syndicales, elle lierait les problèmes de développement et ceux du désarmement. Ainsi, tous les pays évolueront vers une meilleure prise de conscience de leur interdépendance économique.

MICHEL BOYER.

80 % DU DÉFICIT COMMERCIAL AMÉRICAIN PROVIENT DES ÉCHANGES AVEC LES PAYS DE L'OPÉP

Le déficit commercial des États-Unis vis-à-vis des pays de l'OPÉP a atteint 21,8 milliards de dollars en 1977, indiquent les statistiques du département américain du Commerce publiées le 10 mars. Cela représente 83 % de leur déficit total, qui approche 27 milliards de dollars. Par rapport à 1976, les importations américaines en provenance de ces pays ont augmenté de 20 % pour atteindre 22,2 milliards de dollars alors que les exportations vers ces pays ne se sont accrues que de 12 % et se montent à 10,2 milliards de dollars. C'est avec le Nigeria (5 milliards de dollars de déficit), la Libye (3,4 milliards) et l'Arabie Saoudite (2,7 milliards) que le déséquilibre est le plus fort. Le Koweït est le seul pays membre de l'OPÉP vis-à-vis duquel les échanges ont enregistré un excédent (323 millions de dollars) en 1977. — (A.F.P.)

Le taux de chômage a baissé en février aux États-Unis, passant de 8,3 % en janvier à 8,1 %. Cette baisse a surtout été enregistrée dans la population noire (de 12,1 à 11,8 %). Le nombre de chômeurs est de 6,1 millions contre 6,2 un mois plus tôt. — (A.F.P.)

Les prix à la consommation ont augmenté de 1,1 % en février par rapport à janvier. C'est la plus forte hausse depuis novembre 1974. Les statistiques publiées par le département du Commerce, cette progression a été largement provoquée par les prix des produits alimentaires qui ont enregistré une hausse de 2,9 %.

L'indice des prix de gros, qui s'élevait à 103,3 en janvier (base 100 en 1967), a augmenté de 0,8 % en janvier et à un rythme mensuel de l'ordre de 0,6 % pendant le dernier trimestre 1977. — (A.F.P.)

LE « PLAN COMPOSANTS »

Ne pas tomber dans le piège

« Le but de l'industrie américaine des circuits intégrés est de conquérir des marchés sans abdiquer son pouvoir de décision. Menacés sur leur propre marché par les Japonais, les Américains vont vraisemblablement redoubler d'intérêt pour l'Europe. Pour eux, la meilleure solution consiste à se faire subventionner par un gouvernement en supportant en échange quelques connaissances. J'ose espérer que les pouvoirs publics français ne tomberont pas dans ce piège. » Ces propos, tenus le 9 mars au cours d'un colloque de presse par M. Bourcier, O.D.G. de la Radiotechnique Compélec (1,5 milliard de francs de chiffre d'affaires), concernent un avertissement.

Filiale de la Radiotechnique, elle-même contrôlée à 52 % par le groupe néerlandais Philips, R.T.C. détient 15 % du marché français des circuits intégrés. Spécialisée à l'intérieur de la multinationale dans certains types de circuits, elle estime être aujourd'hui « la dernière chance de la France dans les composants électroniques ». Elle veut corser sa part de marché à 20 % et se déclare prête à participer à l'effort national.

A une double condition : « Il faut nous organiser comme nous sommes, avec nos avantages et nos inconvénients, accepter notamment le fait que nous faisons partie du groupe Philips. » R.T.C. souhaite recevoir un soutien financier des pouvoirs publics — prévu par les 600 millions de francs du « plan composants » — d'un montant « équitable et raisonnable ».

Certes, cette société va recevoir de quelques crédits publics pour développer certains circuits utilisés dans l'industrie, dans le cadre d'un accord avec C.I.I.-Honeywell-Bull. Mais ses dirigeants veulent être partie prenante sur d'autres créations. Non pas seuls, mais aux côtés d'un autre fabricant (le SESCOSEM, du groupe Thomson en l'occurrence), qui devrait recevoir également un juste part de la même subvention. « A la SESCOSEM de régler ses problèmes » et « de déterminer notamment sur quel produit elle doit se spécialiser ».

J.-M. QUATREPOINT.

ÉNERGIE

M. Guido Brunner, commissaire européen chargé de l'énergie, a réuni, le 10 mars, à Bruxelles, les représentants des principales sociétés de raffinage opérant dans la Communauté. Un consensus se serait dégagé en faveur du plan de réduction des capacités de raffinage (de 20 %) proposé par la commission.

PRIX

L'arrêté autorisant les firmes pharmaceutiques à relever les prix des médicaments de 4,5 %, en moyenne en 1978 (le Monde du 25 février) est paru dans le Bulletin officiel des services des prix du 4 mars. Comme prévu, une première majoration de 2,5 % sera applicable à compter du 15 avril, la seconde (2 %) devant intervenir le 1^{er} septembre.

ÉTATS-UNIS

Le Sénat a adopté, le 9 mars, une loi relative à la réduction des dépenses fédérales. Elle prévoit notamment une réduction de 10 % des dépenses de fonctionnement des agences fédérales.

FRANCE

Le ministre de l'Énergie a annoncé que le gouvernement envisage de créer une société nationale pour la production d'énergie nucléaire. Cette société serait placée sous le contrôle de l'État.

GRÈCE

Le gouvernement grec a annoncé qu'il envisage de réviser la loi sur le droit de grève. Cette révision vise à limiter le droit de grève dans certains secteurs de l'économie.

ITALIE

Le gouvernement italien a annoncé qu'il envisage de réviser la loi sur le droit de grève. Cette révision vise à limiter le droit de grève dans certains secteurs de l'économie.

ALLEMAGNE

Le gouvernement allemand a annoncé qu'il envisage de réviser la loi sur le droit de grève. Cette révision vise à limiter le droit de grève dans certains secteurs de l'économie.

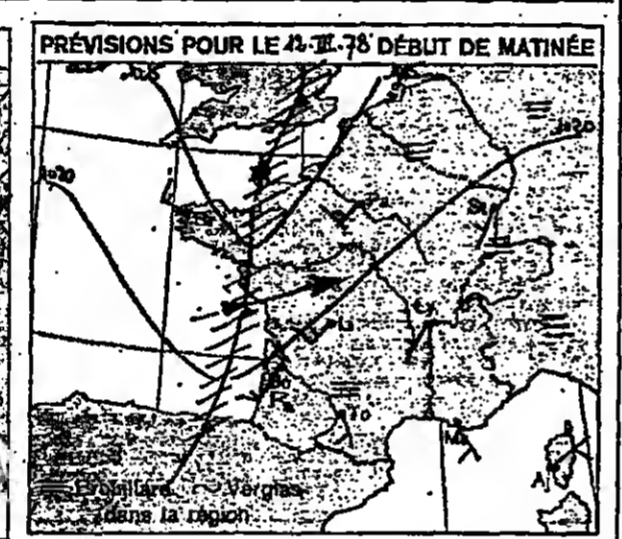
RUSSIE

Le gouvernement soviétique a annoncé qu'il envisage de réviser la loi sur le droit de grève. Cette révision vise à limiter le droit de grève dans certains secteurs de l'économie.

INFORMATIONS PRATIQUES

MÉTÉOROLOGIE

Journal officiel



SITUATION LE 11-03-78 À 0 h G.M.T.

Evolution probable en temps en France entre le samedi 11 mars à 6 heures et le dimanche 12 mars à 24 heures :

Les hautes pressions de l'Europe occidentale qui progressent au nord de la France samedis matin, continueront à s'affaiblir et à se déplacer vers sud-est, ce qui résultera de la lente pénétration sur notre pays, par l'ouest, de la perturbation du proche-Atlantique.

Dimanche, en liaison avec cette limite, le temps sera très nuageux le matin de la Bretagne et de la Normandie sur Lande, avec quelques pluies éparses surtout localisées dans la partie nord. Le soir, une aggravation relative, ayant progressé vers l'est, atteindra nos régions à l'échelle des Flandres et des Ardennes à l'est du Bassin parisien, au Massif Central et sur l'extrême orientale, avec des précipitations discontinues, mais qui pourront prendre un caractère orageux sur le relief.

À l'est de cette bande très nuageuse, le temps sera encore bien modéré, mais des bruyières et quelques nuages temporaires seront observés dans les premières heures de la matinée, surtout dans les vallées du Nord-Est et du Centre-Est.

Après le passage de la limite, un

temps nuageux avec des éclaircies se réalisera par l'ouest à quelques heures isolées sont cependant probables. Une baisse modérée des températures accompagnera le passage très nuageux.

Le samedi 11 mars, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 025 millibars, soit 771,1 millibars de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée ou 10 mars ; le second, le minimum de la nuit du 10 au 11) : Ajaccio, 16 et 2 degrés ; Biarritz, 20 et 8 ; Bordeaux, 19 et 4 ; Brest, 18 et 3 ; Caen, 17 et 3 ; Cherbourg, 16 et 3 ; Clermont-Ferrand, 16 et -1 ; Dijon, 17 et 9 ; Grenoble, 20 et 0 ; Lille, 14 et 8 ; Lyon, 17 et 3 ; Nantes, 15 et 7 ; Nice, 19 et 8 ; Paris-Le Bourget, 14 et 4 ; Pau, 22 et 4 ; Perpignan, 22 et 4 ; Rennes, 18 et 3 ; Strasbourg, 12 et 8 ; Tours, 18 et 6 ; Toulouse, 20 et 4 ; Poitiers-Airé, 20 et 9.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 23 et 4 degrés ; Amsterdam, 8 et 6 ; Athènes, 15 et 10 ; Berlin, 11 et 8 ; Bonn, 9 et 8 ; Bruxelles, 10 et 10 ; Casablanca, 23 et 13 ; Coppenhague, 5 et 3 ; Copenhague, 14 et -1 ; Lisbonne, 22 et 9 ; Londres, 17 et 7 ; Madrid, 22 et 4 ; Moscou, 0 et -3 ; Nairobi, 22 et 17 ; New-York, 3 et 3 ; Palma-de-Majorque, 18 et 0 ; Stockholm, 17 et 3 ; Stockholm, 6 et 0 ; Téhéran, 14 et 8.

Journal officiel

Sont publiés au Journal officiel du 11 mars :

- DÉCRETS**
- Relatif à l'organisation des actions de l'Etat en matière de commerce.
 - Fixant le tarif général des huiles de jus de mandarine en matière civile et commerciale.
 - Relatif aux modalités de versement du préèvement sur les produits de placements à revenu fixe :
 - Portant virement de crédits ;
 - Portant création d'une zone économique au large des côtes du département de la Guadeloupe ;
 - Portant création d'une zone économique au large des côtes du département de la Martinique ;
 - Portant application de la loi du 1^{er} août 1956 sur les fraudes et falsifications en matière de produits ou de services en ce qui concerne les laits de conserve partiellement ou totalement déshydratés ;
 - Instituant auprès du ministère de l'Agriculture un groupe interministériel de politique alimentaire ;
 - Modifiant le décret n° 71-544 du 2 juillet 1971 modifié relatif aux avantages complémentaires de vieillesse ouverts aux praticiens et auxiliaires médicaux conventionnés ;
 - Rendant obligatoire le régime des prescriptions supplémentaires de vieillesse des chirurgiens-dentistes conventionnés.

Association

Un service d'assistance technique aux associations vient d'être constitué par l'ADAP (Association pour le développement des associations), avec l'aide des pouvoirs publics. Ce service aide les associations se reconstruisent et répond à toutes les questions d'ordre juridique, fiscal, administratif ou financier qui peuvent se poser à elle. Service associations publie une lettre mensuelle l'Officiel de l'association, et édite un juriste comprenant des rubriques informative, juridique, fiscale et administrative.

Service Associations, 3, rue Vauvilliers, 75001 Paris, tél. 508-58-48.

PROBLEME N° 2019

HORIZONTALEMENT

I. Semés par la nature partout où l'homme se plaît à se mesurer avec elle. — II. Invite à prêter l'oreille ; Frit du poids. — III. Peut s'étendre à l'infini vers la droite ; N'est pas bon prince. — IV. Tient sur son

VERTICALEMENT

I. Bien des gens y sont retenus pour les besoins de leurs affaires ; Permet de prendre l'air ; à défaut d'autre chose. — 2. Fut très pressé en sortant de chez sa belle ; Nectoyant. — 3. Veto du Sénat américain ; Idéalisme. — 4. Titre couronné ; La deuxième personne. — 5. Maintient une prise ; Nombreux, à Bordeaux. — 6. Moyens de confection républicains ; Symbole. Le chef se fait un devoir de le mettre en boîte. — 7. Fatal à bien des rois ; Se montre optimiste. — 8. Déesse ; Possède quelques vestiges d'une splendeur passée. — 9. Note ; Courtoise invitation ; Force d'être.

MOTS CROISÉS

Solution du problème n° 2018

Horizontalement

I. Girolette ; Epode. — II. Au ; Rameuses ; Cas. — III. Vian I ; OT ; Topa. — IV. Le ; Estimerait. — V. Main ; Célé. — VI. Lame ; Oronne ; Si. — VII. Canon ; On ; II. — VIII. Dété ; Buses ; Aik. — IX. Ors ; Ars ; RI ; O.N.U. — X. Néo ; Epalisse ; Pette ; XI. Centriste ; Nôlé. — XII. Nonce ; Canate. — XIII. Epère ; Retour. — XIV. Bê ; Suons ; Enée. — XV. Sois ; Ogresses.

Verticalement

I. Gavial ; Donc ; Ohi. — 2. Jule ; Adèle. — 3. Maison ; Dées. — 4. Ornement ; Top. — 5. DA ; Sa ; O.E. ; Ernest. — 6. Emotion ; Apéius. — 7. Teline ; Brasero. — 8. Tu ; Nouar ; Bira. — 9. Emerson ; Ses. — 10. E.O.R. ; Es ; A.R. — 11. Espace ; Sienné. — 12. Aie ; Sotte. — 13. Ce ; El ; P.A.O. ; Thom. — 14. Dalnes ; Infatigé. — 15. Es ; Teinturiers.

GUY BROUÏ.

SOCIAL

M. Bergeron (F.O.) réaffirme dans un éditorial de F.O.-Hédo, son opposition à la présence de la C.G.T. dans la Confédération européenne des syndicats (C.E.S.), après les déclarations de M. Claude Cheysson, membre de la Commission de Bruxelles, qui avait jugé « inacceptable » l'absence de la C.G.T.

De palabres en palabres, d'études en études, de plans en plans, de négociations en négociations, les mois et les années ont passé. « Nous ne savons que parler, remarque-t-il, Jésoùsé, l'industriel français. Les Japonais, eux, pendant ce temps, travaillent. »

J.-M. QUATREPOINT.

TRANSPORTS

L'Airbus à Moscou le 4 avril. — Air France commença d'exploiter le ligne Paris-Moscou avec l'Airbus à compter du mardi 4 avril. La compagnie nationale assurera deux fréquences hebdomadaires — mardi et vendredi — avec cet avion gros porteur (le A330) du 9 mars.

COURS D'ANGLAIS ACCÉLÉRÉ CET ÉTÉ A VANNES

Le Service de Formation Continue de l'Université de Haute-Bretagne (RENNES II) organise à VANNES (Morbihan) du 3 au 21 JUILLET 1978 un cycle d'ANGLAIS en enseignement accéléré de 90 heures.

— Ce stage s'adresse à toutes les personnes désireuses acquérir rapidement une pratique efficace de l'anglais parlé.

— La formation sera assurée par une équipe d'enseignants de l'Université.

— L'accès sera mis sur toutes les formes de la communication : méthodes audio-visuelles, magnétophone, laboratoire de langues, travail en groupes restreints, etc.

— Un hébergement pourra être assuré pour tout participant qui en fera la demande.

Un stage organisé selon la même formule aura lieu à RENNES de 5 au 23 JUIN 1978.

Les inscriptions peuvent être prises soit au titre ou à 50 % de la taxe sur la Formation Continue, soit à titre individuel.

Pour tous renseignements, s'adresser au :

SERVICE DE FORMATION CONTINUE
UNIVERSITÉ DE HAUTE-BRETAGNE
4, avenue Gaston-Berger - 35043 RENNES CEDEX
Tél. (99) 39-40-41 ou 39-26-33 (poste 449)

FORMATION

SEUL DE L'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET TECHNIQUE

Les enseignants ont refusé de participer au nouveau cours élémentaire

Le conseil national de l'enseignement général et technique a adopté le 9 mars sur les projets d'arrêté ministériel relatif au cycle élémentaire de l'enseignement général et technique. Ces textes ont été approuvés par le C.N.E.G.T. mais ont été refusés par les enseignants. Les enseignants ont refusé de participer au nouveau cours élémentaire de l'enseignement général et technique. Les enseignants ont refusé de participer au nouveau cours élémentaire de l'enseignement général et technique.

Le lycée de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines)

Vote des « dix pour cent »

Le lycée de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) a voté les « dix pour cent ». Le lycée de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) a voté les « dix pour cent ». Le lycée de la Celle-Saint-Cloud (Yvelines) a voté les « dix pour cent ».

13 MARS

ers

13 MARS

ers

13 MARS

ers

FINANCIERE

ARCHÉ DES CHANGES

et baisse du franc suisse LE FRANC FRANÇAIS

Le DOLLAR dans l'immédiat... Le franc suisse... Le franc français...

Moyens de clôture comparés d'une semaine

Table with columns for various currencies and their weekly closing means.

ATIÈRES PREMIÈRES

Text discussing raw materials and their market status.

DU PLATINE ET DU C

Text discussing platinum and other metals.

ETAIRE

CEMENT

Text discussing cement and related construction materials.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Table listing fixed income values and indexed values.

Text discussing the performance of fixed income investments.

Bâtiment et travaux publics

Text discussing the construction and public works sectors.

Matériel électrique, services publics

Text discussing electrical equipment and public services.

Pétroles

Text discussing the oil sector.

Mécanique

Text discussing the mechanical sector.

Alimentation

Text discussing the food and beverage sector.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

Table showing transaction volumes in francs for various periods.

Bourse de Paris

La peur aux trosses

Main article text discussing market fears and the 'La peur aux trosses' phenomenon.

Valeurs diverses

Table listing various market values.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table showing gold market prices.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table showing weekly stock market indices for Paris.

UN BIEN COUTEUX « DROIT DE PASSAGE »

Text discussing the 'droit de passage' (right of passage) and its costs.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table showing gold market prices.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

Table showing weekly stock market indices for Paris.

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Table showing exchange agent company data.

BOURSES REGIONALES

Table showing regional stock market indices.

